



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draizes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DE VILLAGES EN VISAGES

À HAUTERIVE

CAROLINE PLACHTA

ON SE LASSE DE TOUT,
SAUF D'APPRENDRE.

VIRGILE



RAIFFEISEN

Robin Nyfeler a rencontré cette semaine une Neuchâteloise pure souche, femme de lettres, une hyperactive, une passionnée, qui s'est toujours engagée dans les causes qui lui tiennent à cœur. Son goût des mots l'a conduite sur différentes pistes, du journalisme à l'enseignement à l'Université de Neuchâtel. A lire en pages 14-15



GRENACHER SA

Notre énergie à votre service!

Mazout - Stations-essence
Révision de citerne

www.grenachersa.ch

032 968 94 94 - 032 756 60 60

le cycle.ch

Grande Rue 23 La Neuveville 032 751 14 14 www.lecycle.ch



E-Bike Trek Fuel EXE
une nouvelle
définition du VTT
à assistance,
léger vif et aussi
ludique qu'un VTT
traditionnel.
Plus de 150 vélos en
stock.
Passez au magasin!

Votre éco-construteur

- Entreprise générale/Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues/Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



mart arc jura



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes



Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Notre action – votre mobilité



Spécialement conçus pour les personnes qui ont déjà chuté ou qui craignent de chuter, les cours sont animés par une physiothérapeute spécialement formée à la prévention des chutes et une diététicienne.

Prévention des chutes
« Equilibre au quotidien »

Si le risque de chute augmente avec les années, on peut l'éloigner en développant un comportement adéquat, un sens de l'équilibre, une démarche assurée et la confiance en soi. Au programme :

- Développement de l'équilibre et de la force
- Entraînement des compétences « double tâche »
- Exercices pour se relever du sol
- Exercices de marche à l'intérieur et à l'extérieur
- Conduite à observer en cas de risque de chute
- Conseils pour une alimentation adaptée

Saint-Blaise	Neuchâtel
Centre Holys Rue des Bourguillards 7	Studio Le Lokart Rue de la Treille 4
Mardi de 13h30 à 14h30	Mardi de 13h45 à 14h45
7 – 14 – 21 – 28 mars, 4 avril 2023	23 – 30 mai, 6 – 13 – 20 juin 2023

Tarif : Fr. 120.- pour 5 séances d'une heure

Avec l'aimable soutien du service de la Santé publique 

Renseignements – Inscription : Ligue neuchâteloise contre le rhumatisme
Tél. 032 913 22 77 – www.ligues-rhumatisme.ch/ne

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.02.23 au 27.03.23 Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 115645

Parcelle(s) et coordonnées: 4423 - Saint-Blaise; 1207106/2565428

Situation: Le Tertre; Rue des Lavannes 10A

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Valérie Ducommun Probst, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha et Annalisa Galasso, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

LIGNIÈRES



MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Lignières met au concours un poste d'

Auxiliaire pour la structure d'accueil parascolaire «Ratatouille»

Activités principales

- Seconder la responsable dans les différentes tâches d'accompagnement des enfants, notamment pour la prise des repas à midi.
- Seconder la responsable dans l'organisation et l'animation des activités éducatives et pédagogiques.
- Favoriser une bonne organisation au sein de la structure avec les rangements et les tâches ménagères à effectuer.
- Encadrer les enfants en suivant la ligne pédagogique de la structure.
- Participer à l'intégration sociale des enfants.

Profil souhaité

- Etre à l'écoute et disposer d'un contact humain aisé.
- De nature calme, patiente et discrète.
- Personne dynamique, créative, vigilante et ayant le sens des responsabilités.
- Etre à même de faire preuve d'autorité lorsque les circonstances l'exigent.
- Flexibilité, ponctualité, polyvalence et grande disponibilité.
- Capacité à travailler de manière indépendante et en équipe.
- Une expérience dans l'accompagnement et/ou l'encadrement d'enfants est indispensable. Ce poste pourrait parfaitement convenir à une maman ou un papa répondant au profil recherché.

Conditions et entrée en fonction

- Taux d'activité de l'ordre de 30% (environ 12 à 15 heures par semaine) durant 39 semaines par année.
- 13 semaines de vacances par année (identiques aux vacances scolaires).
- Statut de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.
- Salaire horaire calculé sur la base de la classe 1 de l'échelle de traitement des fonctionnaires cantonaux.
- Horaire irrégulier déterminé en fonction des besoins.
- Plages horaires de travail actuelles: lundi de 11h15 à 13h30 et de 15h00 à 17h30, mardi de 11h15 à 17h15 et jeudi de 11h15 à 13h45.
- Heures d'ouverture de la structure: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 07h00 à 08h00, de 11h30 à 13h30 et de 13h30 à 18h30, mercredi de 07h00 à 08h00 et de 11h30 à 13h30 (après-midi fermé).
- Entrée en fonction le 3 avril 2023 ou à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus concernant ce poste auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats de travail) sont à adresser jusqu'au **5 mars 2023** à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 6 mars au vendredi 10 mars 2023

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 14 mars 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

SAINT-BLAISE



HORAIRE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES DU 1^{ER} MARS

Durant les vacances scolaires du 1^{er} mars, soit du 27 février au 3 mars 2023, les horaires de l'administration communale seront les suivants:

Du lundi au vendredi: 8h30 - 12h00

Fermeture tous les après-midi

De plus, **le mercredi 1^{er} mars**, en raison de l'instauration de la République de Neuchâtel, **l'administration sera fermée toute la journée.**

Réouverture selon l'horaire habituel dès le lundi 6 mars 2023.

AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 24 février 2023 au 27 mars 2023

Publication FAO n° 8

Dossier SATAC N° 115575

Parcelle(s) et coordonnées: 932 - Lignières; 1214813/2571156

Situation: Le Sasselet-Est; Chemin de l'Adret 1 - Lignières

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa

Requérant(s): Bodesa, Immo Concept Sàrl - Avenches

Auteur(s) des plans: Gavin McKinlay, MHA architectes Sàrl - Fribourg

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur / Le Sasselet Est / Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 24 février 2023 fait foi.

SAINT-BLAISE



ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

A partir du 7 mars prochain, une étude hydrogéologique visant à estimer le lien potentiel entre l'ancienne butte de tir de Saint-Blaise et plusieurs captages d'eau potable va débiter.

A cette date, différents traceurs seront injectés aux abords de la butte de tir, et une surveillance des eaux sera effectuée jusqu'à début avril afin de détecter la présence éventuelle des traceurs.

Les traceurs injectés sont totalement inoffensifs pour l'homme et l'environnement. En principe, aucune trace visible ne devrait être retrouvée au robinet des ménages saint-blaisois.

Il ne peut cependant être totalement exclu que l'eau soit teintée en jaune-verdâtre fluo pendant une certaine période, la période la plus à risque étant du 10 au 19 mars. **L'eau peut être consommée sans restriction durant cette période.**

HAUTERIVE - SAINT-BLAISE



INDÉPENDANCE NEUCHÂTELOISE - MERCREDI 1^{ER} MARS 2023

Programme des dîanes:

- **NEUCHÂTEL**

4h45 Monument de la République

4h55 Arrêt CSEM/Bas-du-Mail

5h00 Rue des Saars 119

5h10 Route des Gouttes-d'Or 17-19

6h05 Arrêt Châble

6h15 Avenue des Portes-Rouges 139-143

6h20 Arrêt Liserons

6h30 Arrêt Collège des Parcs

6h40 Arrêt Vignoble, Peseux

6h45 Arrêt Temple, Peseux

6h55 Rue de Porcena (début), Corcelles

7h00 Arrêt Prieuré, Cormondrèche

8h30 Valangin (départ des marcheurs)

- **HAUTERIVE**

5h15 Arrêt Port

5h55 Place du Village

- **SAINT-BLAISE**

5h25 Sous-les-Vignes 1

5h45 Grand'Rue 8-16



Association Musicale
Neuchâtel - Saint-Blaise



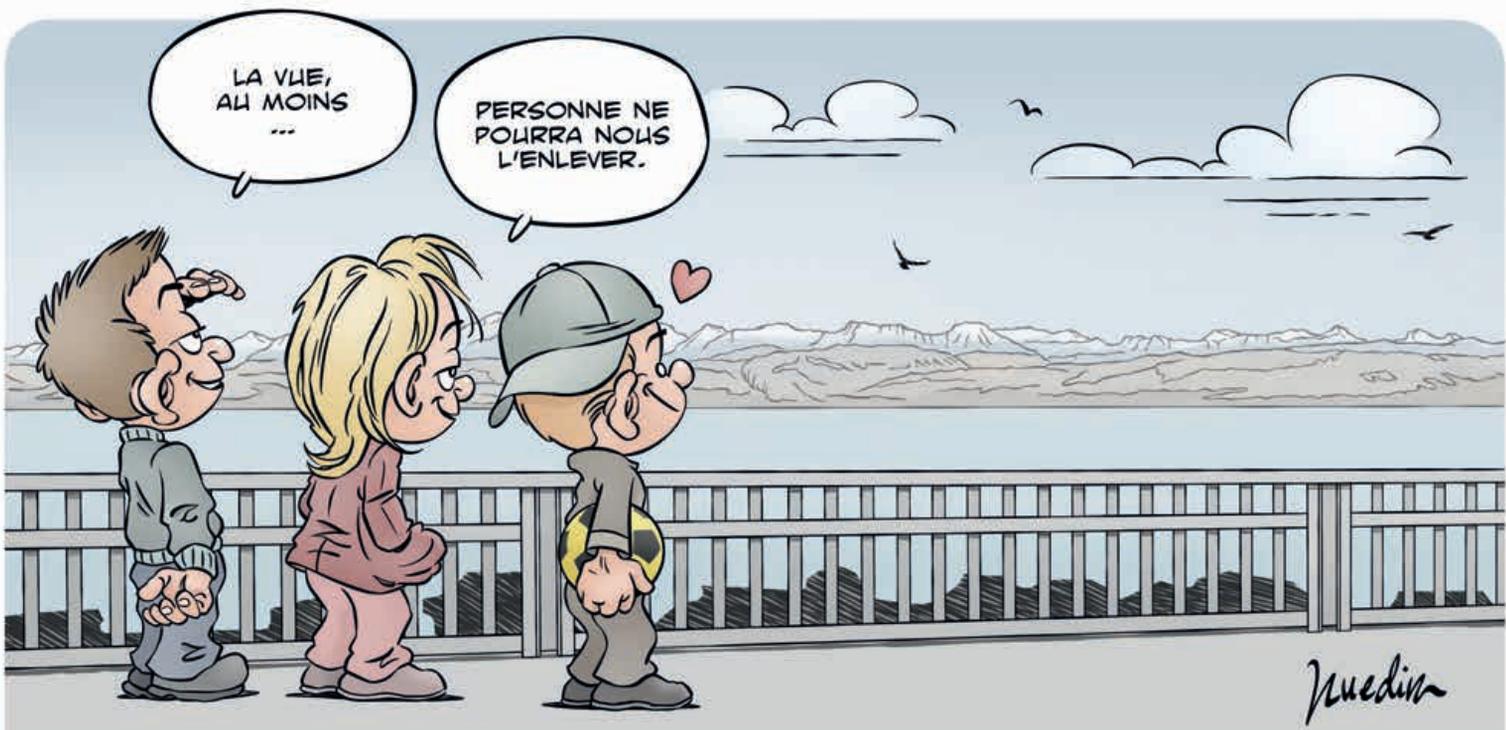
eli10
L'énergie littorale

L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?

www.eli10.ch
Rue du château 17

032 720 20 20
2022 Bevaix

Hauterive: trop coûteux, le nouveau collège doit être redimensionné Une situation frustrante mais à relativiser



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



HORAIRE D'OUVERTURE

Les bureaux de l'administration communale seront exceptionnellement fermés le mercredi 1^{er} mars 2023.

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX RUE DU VIGNOBLE

TRAVAUX DE FINITION EN SUPERSTRUCTURE:

- Il n'y aura pas de fermeture de route pour le moment, les travaux consistent à la pose de pavés de bord ainsi que la pose de divers caniveaux, finitions dans les chambres de contrôle. Quelques perturbations peuvent néanmoins se produire au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Parking et accès véhicule entre Vignoble 7 à 15 impacté dès le 6 février 2023 pour la pose de caniveaux et de pavés.

En cas de besoin particulier/exceptionnel, l'entreprise de génie civil pourra localement créer des accès aux habitations. Si tel est le cas, nous vous prions de prendre contact avec le bureau Vincent Becker SA afin de trouver des solutions spécifiques à chaque situation.

Numéro de contact 032 724 34 13.

Pour rappel:

La zone de stationnement provisoire au chemin des Jardils reste à disposition prioritaire pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée sur la rue du Vignoble.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux.

L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications de planning et du phasage, des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



CONVOCAZIONE DU CONSEIL GÉNÉRAL

à une séance extraordinaire le lundi 13 mars 2023 à 19h00, Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2023
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre à la Commission des Naturalisations & Agrégations, siège vacant
5. Nomination d'un membre à la Commission de l'Environnement, siège vacant
6. Nomination d'un membre à la Commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit Le Clos, siège vacant
7. Nomination de 2 membres à la Commission Sports/Loisirs/Culture (SLC), sièges vacants
8. Nomination d'un (e) délégué (e) au Centre Le CAP, siège vacant
9. Nomination de 3 membres au Conseil d'Événements Scolaires (CESC), sièges vacants
10. Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif au Plan spécial Marais aux Chevaux – accès d'urgence
11. Demande de crédit d'investissement de CHF 85'000.00 relatif au remplacement d'un câble électrique basse tension (BT) au chemin des Rochettes
12. Demande de crédit d'investissement de CHF 76'000.00 pour pérenniser l'extinction nocturne de l'éclairage public
13. Lettre et pétitions
14. Motions et propositions
15. Communications du Conseil communal
16. Interpellations et questions
17. Divers

Cornaux, le 13 février 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



CHANTIER DU CAD - CLOS ST-PIERRE A CORNAUX

AVIS DE FERMETURE DE LA CHAUSSEE

Réalisation du chauffage à distance (CAD) sur la route de Clos St-Pierre à Cornaux. A partir du 1^{er} février 2023, et pour une durée approximative de 1 mois (selon conditions météo et éventuels imprévus).

Fermeture d'un tronçon de route au Clos St-Pierre (Cornaux)

Nous vous informons que dans le cadre de la réalisation du chauffage à distance au Clos St-Pierre, la liaison « Clos St-Pierre / Route des Vergers » sera fermée au trafic.

Le parking « nord » de l'Espace Ta'tou sera fermé. L'accès est maintenu pour les piétons.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Merci pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



CORNAUX



INFORMATION A LA POPULATION

A partir du 7 mars prochain, une étude hydrogéologique visant à estimer le lien potentiel entre l'ancienne butte de tir de Saint-Blaise et plusieurs captages d'eau potable va débuter.

A cette date, différents traceurs seront injectés aux abords de la butte de tir, et une surveillance des eaux sera effectuée jusqu'à début avril afin de détecter la présence éventuelle des traceurs.

Les traceurs injectés sont totalement inoffensifs pour l'homme et l'environnement.

En principe, aucune trace visible ne devrait être retrouvée au robinet.

Il ne peut cependant être totalement exclu que l'eau soit teintée en jaune-verdâtre fluo pendant une certaine période, la période la plus à risque étant du 10 au 19 mars.

L'eau peut être consommée sans restriction durant cette période.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

Durant les vacances du 1^{er} mars, **les bureaux de l'administration communale seront fermés** du 27 février 2023 au 1^{er} mars 2023 y compris.

Du 27 février 2023 au 3 mars 2023, **les horaires de tous les services de l'administration communale** seront les suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	FERMÉ	FERMÉ
Jeudi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00



(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 6 mars 2023**

ENGES



HORAIRE DURANT LA SEMAINE DU 1^{ER} MARS

Durant la semaine de vacances du 27 février au 3 mars, l'administration communale sera ouverte uniquement le **mardi 27 février de 13h30 à 17h00**.

Nous vous souhaitons une très belle indépendance neuchâteloise!

Administration communale



CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: Administration communale de Cressier

Article cadastral n°: DP49, DP51, DP59, DP60, DP76, DP78, DP79, DP80 et BF 266

Situation:

Auteur des plans: Marc Arlettaz, sd ingénierie neuchatel sa, 2034 Peseux

Nature des travaux: Mise en séparatif PGEE et construction de réseaux (Argilles/Prélards/Gustave-Jeanerret/St-Martin)

Sanction: définitive

Autorisation spéciale: Distance à une route communale; distance à l'alignement; Espace réservé aux eaux; Zone de protection des eaux S2el

Particularité: périmètre archéologique

Dossier SATAC n°: 115314 Publication FAO n°: 8

Date du délai d'opposition: 27 mars 2023

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 24 février 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40



Une alliance parfaite

CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE

Un travail qui a du sens

Vous cherchez un nouveau défi professionnel? Alors envoyez-nous votre candidature dès maintenant et soutenez les personnes âgées dans leur vie quotidienne.

Nous recherchons:
Auxiliaires de santé CRS,
ASSC CFC

Senevita Casa Neuchâtel
Rue des Parcs 86, 2000 Neuchâtel
Téléfon 032 753 77 20, jobs.senevita.ch

senevita Casa
Neuchâtel

flückiger
ELECTRICITE

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle

PHOTOVOLTAÏQUE | SOLUTIONS DURABLES



www.fluckigersa.ch

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



HORAIRE SPÉCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Du **Lundi 27 février** au **vendredi 3 mars 2023**
nos bureaux sont **FERMÉS** tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir :

lundi - jeudi - vendredi: 08h30 - 12h00

mardi: 07h30 - 12h00

Fermé toute la journée le mercredi 1^{er} mars 2023 (Indépendance Neuchâteloise)

Merci de votre compréhension

HAUTERIVE



TRAVAUX DE RÉFECTION AUX JARDILLETS EST

Nous vous informons que des travaux de réfection totale de la chaussée des Jardillets Est (voir plan), y compris les infrastructures souterraines auront lieu du 6 mars au 30 avril 2023.

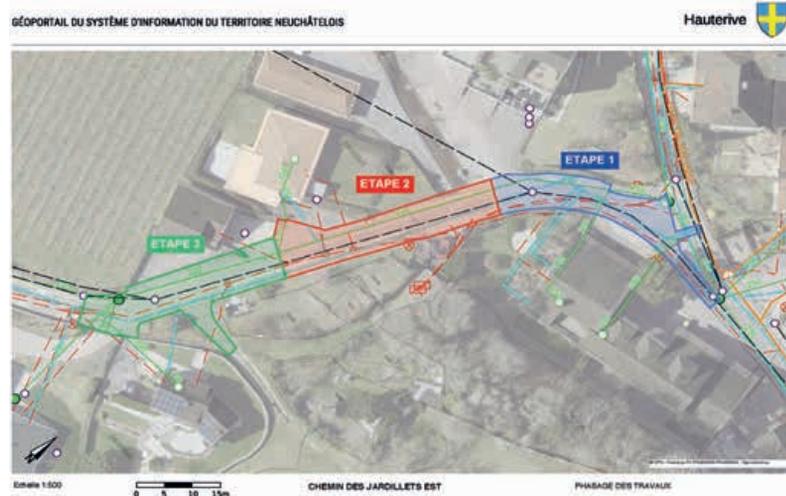
Pendant la première phase des travaux, le trafic sur cet axe sera totalement fermé à la circulation de transit. Ceci est également valable pour les parents qui emmènent leurs enfants à la Souris Verte. Dès lors, une déviation sera mise en place par la Rue de la Rebatte et via le Chemin de l'Abbaye (voir plan ci-dessous).

Toutefois, une autorisation spéciale sera accordée seulement aux riverains-nes qui pourront emprunter une partie de cet axe afin de regagner leurs places de parc privées. Aucune autre dérogation ne sera délivrée.

Les informations complémentaires concernant les phases deux et trois des travaux seront communiquées ultérieurement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hauterive, le 24 février 2023



HAUTERIVE



COLLECTE DE VÉLOS RÉGION LITTORAL

Depuis 1993, l'organisation Velafrica collecte des vélos usagés, les répare dans des institutions sociales et les exporte ensuite vers des entreprises partenaires en Afrique. Sur place, les vélos facilitent l'accès aux écoles, aux emplois et aux centres médicaux. Ce lien entre le travail d'intégration en Suisse et la coopération au développement en Afrique rend Velafrica unique en son genre.

Les 2 et 3 mars 2023, Velafrica organise une collecte de vélos dans les communes de la région du littoral. La population peut donner leurs vélos usagés – et ce de la manière la plus pratique possible: après s'être inscrit via un formulaire en ligne, il suffit de déposer le vélo – marqué d'un autocollant de don – devant la porte de la maison. Il sera ensuite collecté par Velafrica.

La clôture d'inscription pour l'action est fixée au 26 février 2023, les inscriptions se font via le site Internet suivant : <https://velafrica.ch/action-collecte-littoral-2023>. Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 17 février 2023

HAUTERIVE



FERMETURE DE LA PISCINE DU CENTRE SPORTIF

Nous informons les utilisateurs du bassin de natation que la piscine **sera fermée le mercredi 1^{er} mars 2023** que ce soit au Public et/ou pour les cours privées des locataires annuels en raison de l'Indépendance Neuchâteloise.

Nous vous remercions de prendre note de cette information.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.02.23 au 27.03.23 Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 115609

Parcelle(s) et coordonnées: 1165 - Hauterive; 1207094/2564152

Situation: Sous les Râpes; Sous-les-Buis 24

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Martin Llach, 2068 Hauterive; Anne Llach, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.02.23 au 27.03.23 Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 114597

Parcelle(s) et coordonnées: 9188 - Le Landeron; 9187 - Le Landeron; 8433

Le Landeron; 8434 - Le Landeron; 1211562/2571659

Situation: Les Levées; rue de Soleure 4 b

Description de l'ouvrage: Construction de 2 immeubles collectifs

Requérant(s): Masini Immobilier SA, 2016 Cortailod

Auteur(s) des plans: Christophe Masini, Masini Entreprise Totale SA, Rue de la Fabrique 2, 2016 Cortailod

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone mixte du centre / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Abattage d'arbres; Distance à l'alignement communal

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LA SEMAINE DU 1^{ER} MARS 2023

Merci de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2023.

Jours	Matin	Après-midi
Lundi 27 février	09h00 – 12h00	Fermé
Mardi 28 février	09h00 – 12h00	Fermé
Mercredi 1 ^{er} mars	Fermé	
Jeudi 2 mars	09h00 – 12h00	Fermé
Vendredi 3 mars	09h00 – 12h00	Fermé

L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture, sur demande, à l'exception du ME 1.3.2023).
L'administration communale

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service!

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032 752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – SÉANCE DE DEDICACE

Séance de dédicace et vente de « L'An 200 du Nouveau Monde » de Margot Fellmann. Venez découvrir le premier roman d'une jeune auteure cressiacoise à la bibliothèque du C2T le **jeudi 9 mars** de 15h00 à 19h00.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



ARRÊTÉ

vu la requête du 9 janvier 2023 par laquelle le Conseil communal du Landeron sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction de la modification des plans d'alignement No 22, 23, 26, adoptée par le Conseil général dudit lieu, le 24 juin 2010;

vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 23 juin 2010,

arrête:

Article premier La modification des plans d'alignements No 22, 23, 26, adoptée par le Conseil général du Landeron, le 24 juin 2010, est approuvée et sanctionnée.

Art. 2 Un émolument de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 3 Le Conseil communal du Landeron est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 1^{er} février 2023

Au nom du Conseil d'État:

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND

LE LANDERON



AVIS D'ABATTAGE DE PEUPLIERS

Rive nord de la Thielle - Le Landeron

De nombreux grands peupliers de ce secteur sont malades ou dépérissants. Ces dernières semaines, plusieurs grandes branches ont chuté sur le sentier et les zones de loisirs, fort heureusement sans dommage pour les personnes.



Pour des raisons évidentes de sécurité, les peupliers menaçants situés sur le domaine public cantonal devront être abattus prochainement.



Des replantations de jeunes arbres auront ensuite lieu sur la berge.

En cas de questions, vous pouvez vous adresser à l'office des cours d'eau et dangers naturels, service des ponts et chaussées de l'État de Neuchâtel: 032 889 67 17.

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Auriez-vous un peu de temps à donner à des personnes qui sont dans l'impossibilité de prendre les transports publics?

Nous avons besoin de chauffeurs pour les transports de personnes; chez le médecin, la pédicure, à l'Hôpital, chez le coiffeur ou faire des commissions.

Les frais de déplacement sont remboursés et vous êtes assurés en casco complète durant le transport.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service!

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à nous contacter au **079 379 52 39** ou **jemamo@bluewin.ch**

LE LANDERON



BIBLIOTHEQUE DU C2T – FERMETURE 1^{ER} MARS 2023

La bibliothèque du C2T sera fermée le mercredi 1^{er} mars 2023.

Les bibliothécaires

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène participe à l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écolier·ère·s et aux jeunes en formation, toute la population laténiennne peut désormais bénéficier de cette promotion.

La subvention peut être obtenue via le Guichet unique. Sans compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, notre administration communale peut remettre un bon papier, contre remise d'une pièce d'identité.

Participation communale selon les catégories d'âges :

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	247.50 francs 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	162 francs Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	247.50 francs 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet www.commune-la-tene.ch ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 03.02.23 au 06.03.23 Publication FAO n° 5 Dossier SATAC n° 115041

Parcelle(s) et coordonnées : 4507 - Marin - Epagnier ; 1206607/2566738

Situation : Marin ; Chemin du Puits 5

Description de l'ouvrage : Démolition partielle d'un muret pour création d'un accès indépendant, mis à niveau d'une place et création de 2 places de parc

Requérant(s) : Thomas Schenk, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minimale importance

Affectation de la zone : Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s) : Distance à l'axe d'une route communale ; Abattage d'une haie

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 3^e catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison de l'indépendance neuchâteloise et des vacances scolaires de Relâches, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi 27 et mardi 28 février	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Mercredi 1^{er} mars	Fermé toute la journée	
Jeudi 2 mars	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi 3 mars	08h30 – 13h30 (non-stop)	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 6 mars 2023.

LA TÈNE

PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Lors de sa séance du 20 février 2023, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général suppléant **M. François Gehrig**, proposé par le Parti Vert'Libéral de La Tène.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

La Tène, le 21 février 2023

Le Conseil communal

LA TÈNE

PROCLAMATION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL SUPPLÉANT

Lors de sa séance du 20 février 2023, le Conseil communal a proclamé élu conseiller général suppléant **M. Nicolas Wäfler**, proposé par le Parti Libéral-Radical de La Tène.

Le Conseil communal porte le résultat ci-dessus à la connaissance des électeurs, conformément à la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et les informe que tout recours concernant la validité de cette élection complémentaire doit être adressé à la Chancellerie d'Etat dans les six jours qui suivent le présent avis.

La Tène, le 21 février 2023

Le Conseil communal



Parcours Alpha

C'est une occasion géniale d'explorer ensemble les questions de notre vie à la lumière de la foi chrétienne. Une expérience à la rencontre de soi-même et des autres.
Stimulant et rafraîchissant!



Aperçu de la démarche avec cette vidéo

Soirée découverte
Mercredi 15 mars 2023 à 19h

Déroulement

- 19h00 accueil
- 19h10 repas
- 20h00 enseignement
- 20h30 pause-café
- 20h45 petits groupes de partage
- 21h45 fin de la soirée

Dates
Mercredis 15, 22, 29 mars
Mercredis 5, 26 avril
Mercredis 3, 10, 17, 24, 31 mai
Week-end du 13 au 14 mai
Mercredis 7, 21 juin

Lieu
Centre paroissial réformé
Ch. des Narches 3 • Cressier

Prix
Parcours gratuit
• soirée découverte : repas offert
• participation financière libre pour le souper

Renseignements & Inscription
John Ebbutt : 078 648 57 23 • pasteur à la Neuveville
Frédo Siegenthaler : 079 733 74 78 • pasteur à l'Entre-deux-Lacs

Organisé par :



BULLE RÉFORMÉE D'AVARRELIENS
DU CANTON DE NEUCHÂTEL





PAROISSES RÉFORMÉES DE
LA NEUVEVILLE ET DU PLATEAU

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

angela adam architecture

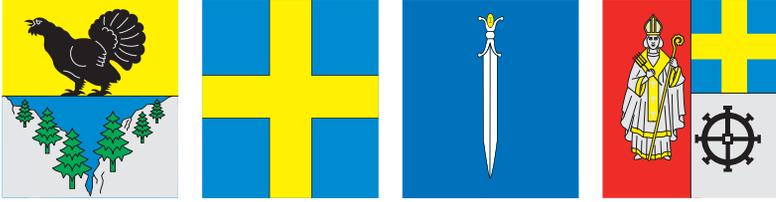
votre experte en

Projets d'architecture
& de rénovations
Études de faisabilité
Conseils énergétiques
& écobiologiques

078 895 68 44 adam-ar.ch

FUSION DES COMMUNES D'ENGES, HAUTERIVE, LA TÈNE ET SAINT-BLAISE

Des citoyens engagés pour leur future commune



Le comité de pilotage de la fusion des communes d'Enges, Haute-rive, La Tène et Saint-Blaise avait lancé au printemps 2022 un appel aux habitants des quatre communes afin de participer à des groupes de travail pour mieux définir les besoins de la future commune. Cette démarche participative a séduit près d'une cinquantaine de personnes qui ont décidé de s'engager dans quatre groupes répartis selon quatre thématiques centrales: Territoire, Mobilité et Climat / Economie et Attractivité / Formation, Jeunesse et Liens intergénérationnels / Loisirs, Tourisme et Santé. Ils se sont ainsi réunis plusieurs fois pendant six mois dès avril 2022.

Toutes les idées et propositions de ces quatre groupes ont fait l'objet d'un rapport, rapport qui vient nourrir ce projet de société qui prend de l'ampleur et suscite un bel engouement de la part de la population. «En participant à ces différents groupes, nous avons eu la chance de côtoyer des citoyens motivés et regorgeant de suggestions pertinentes», confie ainsi Charles-Guillaume Held d'objectif:ne et membre du comité de pilotage. «Ces idées et propositions ont clairement répondu et même dépassé les attentes du comité de pilotage. Grâce à cela, la nouvelle commune disposera d'une source riche d'inspirations, d'idées et de projets concrets dès son entrée en vigueur en 2025, si le peuple vote en faveur de la fusion.»

Parmi les nombreuses propositions faites, il y a une volonté évidente de cultiver et renforcer les liens à tous les niveaux. «Les personnes engagées dans ces groupes de travail ont imaginé qu'il serait important de mettre en place des réseaux citoyens organisés par thématiques et qui permettraient de faire le lien entre la population et les autorités», poursuit Charles-Guillaume Held. A noter aussi l'envie et le besoin de pérenniser certaines choses, notamment les manifestations propres à chaque localité. «Ces citoyens ont exprimé la volonté de continuer à développer les activités locales qui leur sont chères et de fixer des points de rencontre pour que les citoyens puissent se retrouver régulièrement.»

Il a aussi semblé essentiel, parmi les idées lancées, de mettre l'école au centre des localités, un lieu qui permet de créer du lien et de favoriser l'échange, avec à cœur de toujours impliquer tout le monde, des enfants aux aînés. Dans un même état d'esprit, il s'agira également d'améliorer la mobilité douce ainsi que l'accès aux transports publics sur l'ensemble du territoire. Last but not least, les groupes de travail ont émis le souhait de créer un site Internet différent du site officiel de la commune fusionnée, un site qui serait uniquement destiné aux habitants et qui leur permettraient de se mettre en réseau. Il ne s'agit que de quelques exemples des nombreuses propositions issues des groupes de travail.

Le lien semble donc un élément essentiel pour les acteurs de cette fusion, une vision que le comité de pilotage partage et considère comme extrêmement positive. «L'engagement de ces citoyens est un bel exemple de ce que peut être l'engagement de la population à l'échelle de la commune fusionnée», se réjouit encore Charles-Guillaume Held.

CS



MON RÉGIO

La semaine prochaine le Bulcom est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 3 MARS DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH





A l'affiche

Astérix et Obélix : l'empire du milieu

VE 24 fév, SA 4, DI 5 mars à 17h

Le pire voisin au monde

SA 25, DI 26 fév, ME 1 mars à 20h30
DI 5 mars à 20h30

Sacrées momies

SA 25, DI 26 fév à 14h

Peter K – seul contre l'Etat

DI 26 fév à 17h, MA 28 fév,
VE 3 mars à 20h30

Prochainement

EO
The Fabelmans
Tár

www.cine2520.ch

COURRIER DES LECTEURS - MARIN

Trop beau

Jolie initiative de la Commune de Marin!

Le triangle herbeux du bar de la petite rue En-Pellu vient d'être réaménagé et arborisé.

Grands arbres (existants), fruitiers, feuillus, résineux, un rêve écologique. Sans parler des divers arbustes et rosiers, couronnant le tout, disposés le long du chemin pierreux, également nouvellement créé.

Et quelle jolie surprise ce matin (17.02.2023), en promenade avec mon petit chien, de découvrir... un banc, tout en bois, sorti de terre!

Merci à la Commune pour ce beau présent, offert en avance sur le printemps.

En espérant que les futurs utilisateurs et passant fassent honneur à ce beau lieu de repos et respectent cette magnifique nouvelle infrastructure, nouvelle poubelle comprise.

Avec mes remerciements et reconnaissance.

Monique Nelly Pétremand et Pancho

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Le pire voisin au monde

Film de Marc Forster, avec Tom Hanks, Mariana Treviño, Rachel Keller



Basé sur le best-seller «A Man Called Otto», ce film raconte l'histoire d'Otto Anderson, un veuf grincheux pour qui la vie n'a plus de sens depuis qu'il a perdu sa femme. Otto est prêt à en finir, mais ses plans sont chamboulés par l'emménagement d'une jeune famille pleine de vie à côté de chez lui, et la rencontre de Marisol qui n'a pas la langue dans sa poche. Elle le met au défi de voir la vie autrement et l'amitié improbable qui naît ainsi bouleverse son monde. Une histoire touchante et drôle sur l'amour, le deuil et la vie.

SA 25, DI 26 février, ME 1^{er} mars à 20h30 VF,
DI 5 mars à 20h30 (VO st fr/all)
12 (14) ans – 2h06 – USA

Astérix & Obélix : L'empire du milieu

Comédie de et avec Guillaume Canet, Gilles Lellouche, Vincent Cassel.



En 50 avant J.C. L'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. Aidée par Graindemaïs, le marchand phénicien, et par la guerrière Tat Han, la princesse Fu-Yi, fille unique de l'impératrice, s'enfuit en Gaule pour demander de l'aide aux deux valeureux guerriers Astérix et Obélix.

VE 24 fév, SA 4, DI 5 mars à 17h
VF – 8 ans – 1h54 – France

Sacrées momies

Animation de Juan Jesús García Galocha



Vous êtes-vous déjà demandé à quoi ressemblait le monde des momies? Sous les pyramides d'Egypte se trouve un royaume fabuleux, où les momies conduisent des chars, rêvent de devenir des pop stars et vivent à l'écart de la civilisation humaine. Mais lorsqu'un archéologue sans scrupule pille un de leur trésors, Thut et la princesse Nefer se voient contraints de faire équipe et de se rendre dans le monde des vivants.

SA 25, DI 26 février à 14h
VF – 4 ans – 1h28 – Espagne

Peter K – seul contre l'Etat

Drame de Laurent Wyss, avec Manfred Liechti, Sibylle Brunner



Après la mort de sa mère, Peter K. est menacé d'expulsion de la maison où il s'est occupé d'elle. Il se bat pour défendre son refuge face à sa sœur ainsi que face à la mairie et à la police. Ses théories conspirationnistes et ses écrits deviennent réalité, faisant de lui une célébrité rebelle. Sa peur et sa solitude, grandissantes, font resurgir des cauchemars d'enfance, tandis que sa bataille judiciaire révèle un sombre passé familial.

DI 26 fév à 17h, MA 28 fév VE 3 mars à 20h30
VO st.fr. – 14 ans – 1h39 – Suisse

Les séances de l'après-midi débutent désormais à 14h!

HAUTERIVE - CONSEIL GÉNÉRAL

Nouveau collège: le législatif prend acte des changements et approuve le crédit de construction

Dans sa séance du 20 février, à 19h30 au Bâtiment des Services Publics, le Conseil général d'Hauterive a accepté le crédit de 21,5 millions de francs pour la construction du nouveau complexe scolaire. Redimensionné en raison de l'explosion des coûts, celui-ci n'accueillera finalement pas la crèche et le parascolaire.

Cela avait déjà été annoncé dans les pages d'Arcinfo le 11 février. En raison des nouvelles estimations financières dans le cadre de l'élaboration du projet d'ouvrage, mais aussi – et surtout – de la hausse des coûts des matériaux et de l'énergie, le projet de complexe scolaire regroupant l'école, la crèche et le parascolaire a vu son enveloppe s'allonger de plus de sept millions de francs en quelques mois, passant d'une estimation initiale de 20,5 à 28 millions. Les capacités financières de la commune ne pouvant absorber cette augmentation, l'exécutif a dû se résoudre à redimensionner le projet, lequel centralisera les classes de l'école obligatoire (de la 1^e à la 8^e année) mais pas les structures d'accueil. Ces dernières seront regroupées dans le bâtiment des Jardillets 18 (partiellement rénové en 2019-20), là même où se situe déjà la crèche et dont le deuxième étage accueillera le parascolaire à la faveur du transfert des trois classes de 1^e et 2^e dans le nouveau complexe. Celui-ci se composera toujours de deux bâtiments, mais chacun d'eux disposera d'un étage en moins que prévu: trois (en plus d'un sous-sol) pour le bâtiment principal, qui accueillera dix salles de classe, une salle de sciences et d'informatique, une salle de soutien, une salle des maîtres et deux salles pour les Perce-Neige; un seul pour le bâtiment secondaire, qui regroupera les travaux manuels et la couture, ainsi qu'une salle polyvalente (avec une petite cuisine), qui pourra être louée en dehors des périodes scolaires. Ce réaménagement a permis de ramener le crédit pour les travaux à Fr. 21'548'000.-.

Devant les 27 membres du Conseil général réunies lors de cette séance, et en parallèle à une présentation détaillée du projet par le bureau d'architectes Berchier, le Conseiller communal Thomas Zeller a tenu à souligner plusieurs avantages induits par ce redimensionnement. Celui-ci allège notamment la cour de récréation (qui conserve sa vue dégagée sur le lac et les Alpes), soulage l'entrée du village et amène davantage de lumière au voisinage. Par ailleurs, la nouvelle distribution des salles dans le bâtiment principal permettra une utilisation plus flexible et plus rationnelle des locaux. Enfin, ce nouveau projet ne concernant que la structure scolaire, les frais financiers seront pris en charge en totalité par l'Eorén.

Opposition des Vert'libéraux

Si plusieurs aspects du projet ont été salués par les membres du législatif (comme l'inté-

gration de pierres jaunes de l'ancien collège dans les nouvelles constructions, la rénovation de l'horloge et sa future exposition dans le complexe, ou encore le raccordement des bâtiments au futur réseau de chauffage à distance), la question de l'éloignement entre l'école et le parascolaire a, quant à elle, suscité davantage de circonspection. Invitée à cette séance, la directrice de la crèche La Souris Verte, Maud Morey, a assuré que le trajet jusqu'à l'école faisait partie du cahier des charges de sa structure et que les enfants seront donc encadrés par des adultes. Elle a par ailleurs estimé qu'une majorité de parents étaient satisfaits du maintien de la crèche aux Jardillets. Reconnaisant néanmoins que le nouveau projet allait compliquer la vie de certaines familles, Thomas Zeller a souligné que des développements futurs étaient déjà envisagés (pour parler autour du STPA notamment, mais aussi ajout possible à terme d'un étage aux deux bâtiments du complexe). Le Conseiller communal a également assuré que la configuration prévue tenait compte du projet immobilier du quartier de la Croix-d'Or, précisant que le transfert d'élèves à St-Blaise restait une option possible si besoin. La demande de crédit, approuvée presque sans discussion par la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire, mais aussi par les groupes PLR et PS, a fait l'objet de réserves de la Commission financière et du groupe des Verts. Les reproches formulés à l'égard du Conseil communal ont été cristallisés par les Vert'libéraux, qui se sont opposés au rapport de l'exécutif, déplorant à la fois les mauvaises estimations financières préalables et la décision de se détourner du projet de centralisation, qui avait pourtant été plébiscité en 2019 par le Conseil général et la population.

Le projet dérogeant aux règles de frein à l'endettement, la majorité des deux tiers était requise pour adopter le crédit, ce qui a été obtenu par 24 oui et 3 oppositions. Pour la

suite, le calendrier des travaux est inchangé avec la démolition des anciens collèges et la construction des nouveaux bâtiments qui s'étendront jusqu'à l'été 2026. Dans l'intervalle, une école provisoire accueillera les élèves dans des conteneurs au centre sportif dès la rentrée d'août 2023.

Nomination, fusion et communications

Lors de cette séance, Nabil Ouerhani (PS), secrétaire du bureau du Conseil général, a été nommé à la vice-présidence du législatif, en remplacement de Gabriel Krähenbühl, démissionnaire. Un·e nouveau/nouvelle secrétaire sera nommé·e lors de la séance du Conseil général du 19 juin.

Indiquant que les travaux du Comité de pilotage pour la fusion continuaient de «bien avancer», Rocco Mauri a rappelé la séance d'information destinée aux membres des Conseils généraux et des commissions de fusion des communes d'Enges, Hauterive, La Tène et St-Blaise, organisée le 21 février à l'espace Perrier de La Tène. Martine Steiger Burgos a ensuite informé que ces quatre mêmes communes seraient engagées dans de nouveaux événements prochainement, notamment la marche intercommunale le 3 juin, la soirée du 1^{er} août (qui se tiendra cette année à St-Blaise) et le Passeport-vacances, organisé du 2 au 5 octobre.

Alain Gerber a pour sa part indiqué que les travaux de réfection de la route des Jardillets Est se dérouleraient du 6 mars jusqu'à fin avril. La route sera entièrement fermée à la circulation durant cette période. Interpellé ensuite sur la question de l'éclairage nocturne, le Conseiller communal a répondu qu'un bilan des nouvelles mesures sera effectué le moment venu mais qu'il lui apparaissait déjà évident que la pollution lumineuse avait été largement réduite dans le village.

BR





LIGNIÈRES

Au Conseil général budget 2023 déficitaire et néanmoins acceptable

Le législatif de Lignières, convoqué par devoir, s'est tenu le 16 février dernier sous la présidence de Jérôme Ribeaud PS. Tous les points de l'ordre du jour ont été acceptés notamment le budget 2023 certes déficitaire mais moins pire que prévu.

Nomination d'un membre au Conseil communal.

Aucun candidat au portillon! Ce point ne sera plus à l'ordre du jour tant qu'aucun candidat ne se présente, annonce d'entrée Cédric Hadorn, président de commune.

Budget déficitaire de 235'300 francs

Les projections tablaient sur un déficit de 314'920 francs pour l'exercice 2023! Or l'exercice moins pire que prévu subit néanmoins l'évolution des charges salariales décidées par le Grand Conseil d'autant plus qu'un poste supplémentaire à 80% à l'administration communale, dès juillet de cette année, viendra renforcer la dotation de personnel. D'autres facteurs pèsent le budget, à savoir l'évolution constante du coût de l'élève par cycle, la charge sociale, les conséquences des mesures «vie chère» prises par le Grand Conseil ainsi que les augmentations des coûts de l'énergie en autres. Les recettes sont basées sur celles de l'an passé. Compte tenu de la situation économique actuelle et, eu égard à la fortune dont dispose la commune, le CC qualifie le déficit d'acceptable.

La Commission financière a examiné les comptes 2023, épluché le plan financier des investissements et des tâches défini notamment sur trois priorités d'engagements incontournables et d'importance, le CAD, le Collège et le PAL, ouvrages à créer/ rénover, avec subventions ou répartitions des frais, et échelonnés sur plusieurs années. Forte de son constat, la CF a recommandé l'acceptation du budget 2023 qui a obtenu l'approbation unanime des élus.

Plan communal des énergies, PCEn

Appliquant la loi cantonale, le CC a établi son plan communal, dûment approuvé par le DDTE, tout en menant la démarche en parallèle avec la révision du PAL. Avec plus de 70 pages, le PCEn, outil évolutif, permet d'agir à l'échelon communal sur la gestion des besoins énergétiques à moyen et long terme. Les données répertoriées servent à adopter une réduction drastique de la consommation globale d'énergie pour parvenir à limiter les effets du changement climatique. Avec ces mesures, le Conseil communal est confiant quant à l'efficacité globale du PCEn, lequel devra être appréhendé dans sa juste valeur par tous les acteurs de la vie de la commune. Il en va de la responsabilité de toutes et tous, selon rapport du CC. Pour une mise en application sérieuse du PCEn, il est impensable pour le Conseil communal de maintenir le niveau insuffisant de dotation actuelle en personnel.

Plan directeur du chauffage à distance

En complément et en parallèle au PCEn, un plan directeur du chauffage à distance (CAD) a également été établi pour évaluer les besoins futurs à l'horizon à 15 ans, afin de déterminer les éventuelles extensions du CAD ou la densification du réseau actuel. Sur la base des éléments du PCEn, notamment le cadastre de chaleur, le développement de nouvelles zones à bâtir, la densification envisagée, ainsi que sur une analyse de la réserve de puissance du CAD (chaufferie et conduites), les futures zones de densification et d'extension ont été définies en tenant compte des différents paramètres technico-économiques. Ce plan permet désormais à la commune de disposer d'une radiographie de la situation actuelle et d'un outil de planification pour les années à venir. De plus, la mise en œuvre des recommandations fixées dans celui-ci permettra également de consolider et d'optimiser le fonctionnement et l'exploitation du CAD.

Questions-réponses

A la question de Denis Schleppe PLR, sur le devenir des tombes délaissées du cimetière, Cédric Hadorn a fait part de l'entretien prévu, en accord avec les familles, et de la non nécessité dans l'immédiat de désaffecter une partie du cimetière.

A la 2^e question de l'élu PLR, sur l'avancement du déploiement de la technologie FTTS (Fibre to the Street – Fibre jusqu'à la rue), le président de commune a pu confirmer la fin prochaine des travaux «ce qui permettra par la suite à une grande partie des habitantes et habitants de bénéficier de débits Internet jusqu'à un max. de 500 Mbit/s». A l'aide du site www.swisscom.ch/checker, il y a la possibilité, après saisie de son adresse, de vérifier les performances disponibles à son domicile. Le raccordement de la fibre optique jusque dans les maisons n'est pas encore planifié, des contacts seront repris après les travaux, a encore précisé Cédric Hadorn.

Communications du Conseil communal

- *Véhicule de voirie* - L'appel d'offres est lancé, l'investissement étant déjà mis au budget.
- *Nouvelle bergère* - M^{me} Valérie Maurer de Nods a été engagée, elle veillera sur le bétail mis en estivage sur les pâturages communaux de Chuffort, l'Isle, Perrin et Vorgneux, dès le 1^{er} mai prochain, a fait part Fabrice Bonjour.
- *Collège* - la SIA tarde à retourner le cahier des charges et oblige de reporter, à la séance du CG d'avril prochain, la demande de crédit d'étude concernant l'assainissement du collège.

En parallèle un autre crédit sera soumis pour l'acquisition d'un terrain destiné à réaliser un parking à l'arrière du collège.

Accueil parascolaire Ratatouille - Légalement la direction d'une structure d'accueil doit être assurée par une personne formée à la Direction d'institution de l'enfance. Or, nécessitant un petit taux de direction, Ratatouille s'en tenait à la convention signée avec Part'Âges au Landeron. Seulement ladite convention a été résiliée pour fin 2022. Après recherches un accord a été trouvé avec la commune de Cornaux pour la mise à disposition de la directrice de leur structure, ce dès avril 2023. Entre-temps, d'entente avec l'OAEF, Ratatouille fonctionne sans directrice mais sous surveillance de la conseillère communale Josiane Chiffelle et de l'administrateur communal si nécessaire. Autre problème à résoudre est le remplacement de Martina Vuillienet, auxiliaire chez Ratatouille, qui a donné son congé.

La mise en concours est lancée.

- Le CAP - Envoyée à chaque élu, la vidéo Aftermovie 2022, rétrospective des activités mises en place par le groupe d'animation du CAP, est vivement recommandée de visionner. D'autre part, le CAP propose aux jeunes SportsNight, sports en musique, sans compétition, avec moniteur, au C2T, un samedi sur deux jusqu'à fin mars, a communiqué Josiane Chiffelle.
- *Plan d'aménagement local (PAL)* - Présentée par le bureau ARCHA, la séance d'information publique a réuni une cinquantaine d'habitants. Soirée appréciée avec peu de questions complémentaires. Celles-ci pourront rebondir à la séance publique organisée à la finalisation des travaux de la révision du PAL, vraisemblablement début 2024, a communiqué Cédric Hadorn.

GC

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

LIGNIÈRES

Lignières - 100^{ème} anniversaire du Brass Band L'Avenir



Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire du Brass Band L'Avenir de Lignières, une référence parmi les meilleurs brass bands du monde «**The Cory Band**», du Pays de Galles, se produira au **Palais des Congrès de Bienne, le samedi 20 mai 2023 à 20 heures.**

Amateurs ou non de musique de cuivres, ne manquez pas cette aubaine!

Vous pouvez dès maintenant réserver vos places sur www.brassbandlignieres.ch

23 et 24 juin 2023: fête au village - célébration du 100^e anniversaire.

Vendredi-soir: concert de **Junior Tshaka**, accompagné au début de sa prestation par les enfants des écoles de Lignières. Le dj **Myster**

Joe terminera la soirée. Tout ceci sous la tente du Concours Hippique.

Samedi: dès 13h00, cortège de brass bands à travers le village, suivi d'un petit concours à la Gouvernière. Les ensembles y joueront tour à tour une marche, une pièce lente et un morceau de variété. Ce petit programme sera jugé par deux experts. Puis, à nouveau sous la tente, les festivités se termineront en apothéose avec en première partie, **Fonzie Family**, groupe musical de variétés, suivie du dj **Myster Joe**.

Réservez d'ores et déjà ces dates, chacun y trouvera son compte!

GC

Les Loomis sont arrivés!



Nés sous les pinceaux de l'illustratrice neuchâteloise Céline Simoni (www.loomistudio.com), Les Loomis pointent le bout de leur museau entre les lignes du Bulcom. La rédaction de

notre journal vous invite, dès ce jour et à raison d'une fois par mois, à découvrir les traits de caractères et le mode de vie délicieux de ses petits êtres qui peuplent le monde imagi-

naire et créatif de Céline. Nous espérons ainsi vous émerveiller et réveiller l'enfant qui sans doute sommeille en vous. Toc, toc, toc! C'est nous les Loomis!



Le Loomipédia :

«C'est quoi un Loomi? » me direz-vous. Et bien Le Loomi est un être tout rond, poilu, intelligent et espiègle, d'une profonde gentillesse. Il vit souvent au centre des forêts sauvages, sur des arbres gigantesques qui abritent toutes leurs familles. Il émane de lui une énergie magique qui fait pousser et fleurir tout ce qui l'entoure. Le loomi soigne, régénère et fait prospérer la nature des lieux où il décide de vivre. «Mais, ça ressemble à quoi un Loomi ?»



LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT

DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNI-FIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

CAROLINE PLACHTA

CAROLINE PLACHTA
3 OCTOBRE 1974
HAUTERIVE



© ROBIN NYFELER_01_2023

NOS QUESTIONS À CAROLINE, EN BREF

1. EN DEUX ADJECTIFS, TES AMI·ES DISENT DE TOI QUE TU ES... ?

Il faut demander à mes ami·es! Je dirais *franche* et puisque la question porte sur deux adjectifs, j'hésite ensuite entre *fidèle* et *loyale*.

2. SI TU NOUS INVITES CHEZ TOI, QUEL PLAT NOUS CUISINES-TU ?

C'est dramatique comme question parce que je ne cuisine pas! Si je dois vraiment cuisiner, ce serait plutôt orienté vers un plat de pâtes *al dente*. J'adore en revanche que l'on cuisine pour moi!

3. POUR TOI, QUEL EST LE PROGRAMME D'UN WEEK-END DE RÊVE ?

Prendre du temps pour de l'évasion, passer de bons moments avec mon fils Jérémie et voir les gens que j'aime.

4. SI TU ÉTAIS UN ANIMAL, LEQUEL SERAIS-TU ?

Je serais un colibri; c'est un animal extraordinaire, il est tout petit, hyper rapide, son pouls atteint 1260 pulsations par minute en plein vol et il est capable de se stabiliser pour boire directement le nectar à la fleur. Il possède même l'aptitude unique de pouvoir reculer...

5. TA DESTINATION PRÉFÉRÉE ?

Berlin! J'y ai vécu une année « universitaire » à la fin des années 1990. C'était une expérience de vie, dans cette ville en chantier et en pleine reconstruction, qui a profondément changé ma vision du monde. Cela été pour moi une source d'inspiration dans bien des domaines.

6. CE QUI T'AGACE AU PLUS HAUT POINT ?

C'est l'*hypocrisie* qui me vient en tête de prime abord, mais finalement, je dirais plutôt la *lâcheté*. Les gens qui manquent de courage, qui pensent plein de choses mais ne les disent jamais ou pas en face, cela a effectivement le don de m'agacer.

7. A L'INVERSE, CE QUI TE RAVIT ?

Ce sont les gens capables de se remettre en question; celles et ceux qui osent dire « *j'ai eu tort et j'apprends d'une situation ou d'une personne* ».

Caroline Plachta est une Neuchâteloise pure souche qui affirme avec fierté son appartenance à notre région. Ses riches expériences professionnelles l'ont souvent emmenée en dehors de nos frontières cantonales (Berne, Lausanne) mais elle a toujours choisi de résider dans le canton. Elle vit aujourd'hui à Hauterive, au centre du vieux village.

RAIFFEISEN

À HAUTERIVE

ON SE LASSE DE TOUT, SAUF D'APPRENDRE

Virgile

LE GOÛT DES MOTS

Issue d'une famille de scientifiques, elle s'est toujours sentie une pure littéraire. Elle écrit comme elle respire depuis qu'elle a appris l'alphabet. Très jeune déjà, elle aime l'écriture et le récit; c'est à huit ans qu'elle écrit sa première histoire sur un cahier d'école. Tout ceci n'est guère né du hasard et ces histoires d'enfant prennent aujourd'hui une tournure et un sens différents pour Caroline; sa plume et sa maîtrise des mots lui sont toujours utiles au quotidien, au service de son activité professionnelle dans la communication. En langage business, cela se nomme le «Storytelling».

Caroline explique que depuis la nuit des temps, il existe une prédisposition humaine à créer et à écouter des récits. Toute forme de narration interpelle, capte et engage son public. La première chose que nous faisons à notre retour d'une journée de travail, n'est-ce pas de raconter à nos proches les anecdotes heureuses ou malheureuses qui nous sont arrivées? Elle ajoute que dans toute communication, contrairement à ce qu'on pourrait penser, un message sous la forme d'une narration a toujours plus de poids qu'un argumentaire rationnel ou une simple description.

UN PARCOURS PROFESSIONNEL MULTIFACETTE

Son parcours professionnel a de quoi laisser sans voix, jugez plutôt: elle étudie la littérature et la philosophie à l'Université de Neuchâtel. Son Master en poche, elle officie tout d'abord en tant que journaliste pour le compte de L'Express et L'Impartial (réd. Aujourd'hui Arcinfo) avant de rejoindre le pool «communication» de la Banque Cantonale Vaudoise. Elle prend ensuite la direction du marketing et de la communication pour la Suisse au sein de la société industrielle Nexans, avant de bifurquer vers RG Group, aux côtés de son fondateur, l'entrepreneur Raphaël Grandjean. Elle revient dans le domaine bancaire à la Banque Cantonale Neuchâteloise au poste de secrétaire générale. Elle accepte ensuite le poste de directrice des relations publiques romandes, à Berne, pour l'association professionnelle SUISSE-DIGITAL et enfin prend la direction de l'Association romande des employés de commerce (SEC) à Lausanne. Engagée à 80% en tant que directrice à la SEC, elle développe parallèlement divers mandats privés durant le 20% de temps restant, ce qu'elle apprécie énormément.

L'idée de devenir indépendante fait gentiment mais sûrement son chemin dans sa tête et, en avril 2022, elle co-fonde avec Cédric Fischer la société Plachta & Fischer (*plachtafischer.ch*) qui apporte des solutions concrètes à ses mandants, dans les domaines de la culture d'entreprise, de la stratégie digitale et des relations publiques, entre autres. Caroline prend ses quartiers à la Villa Perret, sur les rives du lac, même si elle se dit nomade et n'avoit guère réel de besoin d'un bureau; elle ajoute qu'elle se sent à l'aise partout pour travailler, y compris sur une terrasse ou dans un café.

PLUSIEURS CASQUETTES POUR UNE HYPERACTIVE

Vous souvenez-vous du Colibri en début d'article? Caroline l'a fort bien choisi car si l'oiseau passe sans relâche de fleur en fleur, elle passe aujourd'hui, sans sourciller et avec une énergie inouïe, de son activité indépendante à sa charge d'enseignement à l'Université de Neuchâtel (techniques et stratégies de communication publicitaire), sans oublier son mandat de vice-présidente du Conseil d'administration de la CCAP et son engagement en tant que députée au Grand Conseil du canton de Neuchâtel.

C'est dans ce foisonnement d'activités que Caroline trouve son équilibre et sa joie de vivre. Elle ressent du bonheur dans la réflexion et l'interaction avec autrui. Même dotée d'un caractère fort, elle concède avoir un besoin vital d'échanger d'autres perceptions ou visions du monde avec les gens, pour continuer d'avancer sur son chemin de vie.

PRENDRE DU REcul POUR MIEUX AVANCER

A l'Université, Caroline encourage ses étudiant·es à croire en leur choix. Leur cursus, quel qu'il soit est une base solide sur laquelle ils pourront s'appuyer à chaque étape de leur existence; leur passion et leur curiosité les mènera à tout. Elle cite volontiers Virgile: «*On se lasse de tout, sauf d'apprendre*». Elle-même a suivi de nombreuses formations tout au long de son parcours professionnel, pour mieux comprendre les rouages du monde économique. Elle avoue, à une certaine époque, que pour éviter le mépris et moqueries, elle a parfois sciemment occulté le fait d'être en possession d'un Master en philosophie alors qu'elle travaillait dans certains secteurs très techniques ou portés sur les chiffres.

Désormais, elle en est fière car les entreprises ont un réel besoin de ces profils capables de prendre un certain recul par rapport à la réalité, alors que nous vivons dans une société en constant accélération qui pousse chacun à avoir continuellement la tête dans le guidon.

Elle juge que nous avons tous besoin de l'esprit critique des philosophes et des sociologues pour avoir la capacité de s'élever, et dans les moments-clés, de garder un regard éclairant sur soi-même ou sur son organisation. Prendre un peu de hauteur... à vol de colibri!

RAIFFEISEN

○ S'entraîner selon un plan

📍 Prévoir avec un plan

Quel que soit votre but.

Avec les solutions de prévoyance adaptées, nous ouvrons la voie vers plus d'indépendance financière à la retraite.

raiffeisen.ch/prevoir-maintenant

Prévoir dès maintenant





LE LANDERON

155^e assemblée générale de la Cécilienne dans les locaux du NBA



Samedi après-midi de la semaine dernière, La Cécilienne tenait son assemblée générale annuelle.

Admissions – démissions

La secrétaire donne lecture du courrier relatif à deux nouvelles admissions et trois démissions qui sont ensuite validées par l'assemblée.

Jubilaires 2023 et remerciements

Quatre musiciens sont nommés et récompensés par une petite attention pour leurs années de musique, soit: Martin Würzler et Nathalie Weber (5 ans), Ophélie Perrot et Yasmine Thomet (15 ans).

Au niveau cantonal, cinq musiciens ont été nommés vétérans pour leurs années de musique, soit: Nathalie Varnier, Hélène Silberstein, Céline Gnaedinger, David Bourquin et Grégory Huguélet-Meystre pour 25 ans et René Bourquin, vétéran d'honneur pour 50 ans de musique.

Le président remercie, l'équipe de Cédric Meier et Gilbert Linder (petit frigo) pour leur engagement, ainsi que Cédric Zbinden pour la conception de la plaquette du concert 2023 et Cédric Widmer pour l'impression des affiches.

Adaptation des statuts

Les diverses propositions de modification des statuts clarifiant l'évolution actuelle de la société sont passées en revue comprenant notamment la nouvelle formulation inclusive pour tous les articles et diverses adaptations des textes. Après explications données aux remarques ou questions, la nouvelle mouture des statuts est acceptée à l'unanimité.

Comptes

La lecture des comptes (actifs et passifs), ainsi que le bilan sont détaillés par Raphaël Bourquin, remplaçant de la caissière qui souligne que la société peut compter sur un petit bénéfice.

Le budget est ensuite examiné par l'assemblée, budget qui présente une perte due notamment au renouvellement des uniformes (changement de taille et nouveaux arrivants) ainsi qu'aux charges sociales.

Après avoir reçu quelques précisions et entendu la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes et le budget sont acceptées à l'unanimité.

Nomination et rapports

Sous les applaudissements, Aliaksei Shablyka, directeur et Brice Jakob, moniteur tambour, sont reconduits dans leurs fonctions.

Dans son rapport, Brice Jakob souligne qu'il aime ce qu'il fait et que les percussionnistes sont une bonne équipe qui mettent beaucoup d'énergie dans leur engagement.

Rapport et nomination du président

Pascal Linder a compté un agenda bien rempli avec les diverses prestations de la société, notamment le camp musical du mois de mai pour préparer le concert de juin, une incroyable soirée riche en émotions pour la présentation des nouveaux uniformes, la parade pour la population permettant à tous de découvrir les nouvelles tenues, le défilé lors du cortège de la fête du vin à La Neuveville, la Brocante, le concert d'automne et le soutien au jubilé du Madrigal.

Plusieurs projets sont en cours, notamment le développement de l'esprit de groupe, la nécessité de trouver un local propre à la société pour les répétitions, la recherche de fonds pour développer l'initiation musicale, de nouveaux contrats musicaux pour défilé et donner des concerts à l'extérieur du village.

Pascal Linder est réélu dans sa fonction de président sous les applaudissements,

Comité

Par applaudissements, les membres du comité sont réélus dans leurs fonctions, soit: Samanta Weber, vice-présidente, Margaux Salin, secrétaire (en remplacement de Yasmine Thomet), Céline Gnaedinger, caissière, Martin Lehmann, cantinier, Yann Benoit webmaster, Corentin Jeannotat, responsable uniformes. Cédric Widmer archiviste, souhaite remettre son poste et restera en fonction jusqu'en juin, car le comité n'a pas encore trouvé de remplaçant.

Commission musicale

Nicolas Gorgerat, président, précise que la commission choisit les morceaux adaptés à

tous les musiciens et à tous les niveaux. Il est rappelé que les répétitions ont pour but d'avancer tous ensemble. Pour ce faire, le travail de chacun à la maison est important, car il permet de progresser dans les exécutions des morceaux sans revenir constamment sur les mêmes sections de partitions durant les répétitions.

Cédric Meier s'est mis au défi de relancer l'effectif des cours d'élèves en mettant sur pied un cours d'initiation musicale. Lors de la première édition, trois élèves s'étaient inscrits mais n'ont pas continué. Quatre jeunes suivent actuellement le dernier cours dont trois des plus motivés pour aller plus loin. Dans la mesure du possible, les parents sont invités à inscrire leurs enfants au conservatoire décentraliser en soulignant qu'ils peuvent bénéficier d'une bourse. Il tient à remercier toutes les personnes qui lui apporte leur aide, Raphaël et Mac pour les percussions, Ophélie pour les bois et Nathalie pour des cours particuliers à trois élèves. Il rappelle que les instruments sont mis à disposition des élèves et que l'idée est ensuite de les intégrer à la société.

Christophe Zbinden souhaitant mettre un terme à son mandat est remercié par un petit présent.

Nomination de la commission musicale

Nicolas Gorgerat, président, Albane Teseo, secrétaire (en remplacement de Christophe Zbinden), Fanny Macabrey (actuellement en congé), Narcisse Pointet, archiviste dès sa nomination, Aliaksei Shablyka, directeur, Brice Jakob, moniteur tambour, Pascal Linder, président de la société

Nomination membres à vie

René Bourquin est nommé membres à vie de la société.

Lecture du Journal

Yasmine donne lecture du journal de la société rédigé avec humour par Ophélie, journal qui donne un aperçu des diverses activités de la société tout au long d'une année. Ophélie souhaitant remettre son mandat, c'est Raphaël qui relève le défi.

Divers

La séance se termine par quelques divers, notamment: la brocante étant une des principales rentrées financières il faut envisager une solution afin de remplir efficacement la liste de travail.

Important: La Cécilienne s'est inscrite à l'action «support culture de Migros». Elle encourage donc ses membres à faire de la publicité afin de récolter un maximum de bons et ainsi augmenter la cognotte de gains. Les bons ou les tickets de caisse peuvent être directement remis à la société qui se chargera de les comptabiliser. C'est un soutien important pour La Cécilienne. Informations sur migros.ch/culture.

Les membres se retrouveront en début de soirée pour un souper préparé par les flûtes et saxos avec une soirée de jeux placée sous le thème «Disney».

HAUTERIVE

Société Gym-Hommes: une assemblée générale en bonne compagnie



Vendredi de la semaine dernière, les membres de la SGHH (la société Gym-Hommes Hauterive) tenaient leur assemblée générale 2022 au Centre du Village d'Hauterive. Ce fut l'occasion pour le président, Michel Mougin, de revenir sur l'année écoulée et partager les projets de l'année en cours.

Le rendez-vous était donné, vendredi 17 février dernier, rue de la Rebatte 11, aux fidèles membres de la Société Gym-Hommes Hauterive pour leur assemblée annuelle. Près de 40 invités et membres (osons dire amis) ont répondu présent à cette sympathique soirée qui débuta par un apéritif convivial organisé par le comité de la société.

A 19 heures, Michel Mougin, président de la société, ouvrit l'assemblée par des remerciements avant de revenir rapidement sur le P'tit Nouvel An, qui a pu, rappelons-le, se dérouler mi-janvier après plus de 2 ans d'interruption pour cause de pandémie. Ce 10^{ème} P'tit Nouvel An fut également l'occasion pour Jacques-André Gyger, de prendre ses nouvelles fonctions de DJ au sein de la société.

Présentation des comptes 2022 et cotisations

Le procès-verbal de la dernière assemblée approuvé à la majorité absolue, Bernard Chevalley, trésorier de la société, présenta les comptes 2022 à l'assistance. Suite à la reprise des cotisations en 2022, une augmentation des recettes est constatée. La participation de la société à la Fête d'Automne d'Hauterive, a également participé aux bons résultats des comptes 2022. Une attention particulière est néanmoins portée à la subvention communale de CHF 1'200.- annuelle. En effet, ladite subvention est soumise à partir du 1^{er} janvier 2023, à un nouveau règlement souhaité par le Conseil communal. Les sociétés locales devront désormais répondre à un certain nombre de critères supplémentaires afin de percevoir l'intégralité de la subvention.

Suite à la présentation des comptes par le trésorier et après la vérification de ces derniers par les vérificateurs de comptes, les comptes 2022 de la SGHH furent adoptés dans leur totalité par l'assemblée générale. Après discussion et au vu de la stabilité de trésorerie, il est décidé de ne pas augmenter le montant des cotisations annuelles. Par conséquent, la cotisation restera au prix de CHF 80.- annuel. Il est toutefois rappelé que les cotisations libres restent les bienvenues.

Dernier vote porté à l'assemblée, la location de la salle à la Femina (représentée par Ruth Tresch) est maintenue à l'unanimité.

Nominations, admissions et démissions

Une fois le comité réélu et le nombre de vérificateurs de comptes atteints, l'assemblée générale a eu le plaisir de reconduire à l'unanimité le Président, Michel Mougin, dans ses fonctions actuelles.

Par ailleurs, la société a le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres en les personnes de:

Hoffmann Jean-Bernard, Perini Franco, Amez-Droz Laurent et Sunier Patrick.

9 membres ont décidé de quitter la société Gym-Hommes Hauterive portant le total des membres à 53 pour une moyenne d'âge de 71.5 ans. Outre quelques déménagements, plusieurs raisons ont été évoquées à ces départs, l'impact de 2 ans de Covid y tenant une part non-négligeable.

Nouveaux membres d'honneur et honoraires

Walter Degen, moniteur à la SGHH depuis 25 ans, s'est vu remettre le titre de membre d'honneur par le comité. Sa fidélité et son engagement tout au long de ces nombreuses années, ont été largement salués par l'assemblée. Ce fut également l'occasion pour «Walti» de revenir sur ce quart de siècle de monitorat. Adriano Salvi fut également chaleureusement remercié à l'occasion de ses 25 années de sociétariat.

Activités 2023

Plusieurs activités sont prévues en 2023, parmi lesquelles une sortie à Interlaken, une sortie au mois de septembre 2023 en car ainsi que plusieurs soirées découvertes autour d'expériences vécues ou d'anecdotes souhaitant être partagées par certains membres (expédition en vélo en Grèce, périple en France, ...). Ces activités viennent s'ajouter aux traditionnelles manifestations locales (Fête de l'Automne d'Hauterive, Suisse bouge, etc..) dont la SGHH prendra plaisir à y participer.

Élan de solidarité au sein de la société

A l'initiative du doyen des membres, Jacques Degen (89 ans), un montant de CHF 255.- a été récolté lors de cette soirée pour venir en aide aux nombreuses personnes touchées par les séismes de février dernier en Turquie et en Syrie. Le montant récolté sera reversé en intégralité à la Chaîne du Bonheur.

Divers

En fin de séance, la SGHH s'est inscrite définitivement dans le 21^{ème} siècle en votant la modification des statuts portant sur l'envoi des convocations aux assemblées générales. Dorénavant, l'envoi d'informations par mail sera privilégié. L'envoi postal restera possible pour toutes personnes ne disposant pas d'adresse mail ou de connexion internet.

La société Gym-Hommes Hauterive c'est:

- 41 cours en 2022 pour une moyenne de 20 gymnastes par cours
- 53 membres actifs
- Plus de 50 ans d'existence (société fondée en 1970)
- Des entraînements organisés tous les jeudis soir au Centre sportif d'Hauterive
- Des moniteurs très investis & dynamiques
- Une société conviviale et sympathique

Vous l'aurez compris, si vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance sympathique et conviviale, la société Gym-Hommes Hauterive est peut-être faite pour vous et se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Retrouvez plus d'informations et photos via le site internet:

<https://sghh.jimdofree.com>

Les membres attendent déjà avec impatience votre venue!

MHD



Route de la Piscine • 2525 Le Landeron

032 751 26 88

Horaires mars-avril

Dimanche et lundi ouvert à midi

Du mercredi au samedi ouvert toute la journée

Fermé dimanche et lundi soir et mardi toute la journée

Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir



SAINT-BLAISE

Un Carême de prière

Dans son livre, «L'Aube de minuit. Journal d'un prêtre.», R. Fr, Delissalde parle de trois enfants japonais se promenant dans la forêt. Ils découvrent un coucou. Le premier dit: «Moi, je tue le coucou, s'il ne chantes pas» - «Non, c'est brutal», fait le second: «Moi, je vais l'inviter à chanter» le plus jeune dit: «Moi, j'attendrai tout simplement jusqu'à ce qu'il chante.» Et l'auteur de conclure: Dieu est le coucou de la forêt japonaise. On ne force pas la main de Dieu. Attendre que la Grâce chante en nous et désirer qu'elle chante. La Prière est d'abord une longue patience; persévérante, elle finit par obtenir ce qu'elle désire. Ne pas se décourager. «Prier, ce n'est pas imposer à Dieu notre volonté, mais Lui demander de nous rendre disponibles à la sienne, à son projet de salut pour le monde. Prier, ce n'est pas vouloir changer Dieu, mais Lui demander de nous changer, de nous façonner une âme de fils, de fille.»

Nous sommes bien des fois comme la veuve de la parabole (Luc 18, 1-8): Nous frappons à une porte qui ne semble jamais s'ouvrir (coucou muet); nous posons des questions qui restent sans réponse.

Nous sommes donc déconcertés par le silence de Dieu. Mais Dieu serait-il à notre service comme «La Police à votre service» ou un distributeur automatique? Dieu doit-il répondre nécessairement comme un correspondant qui doit accuser réception? Sommes-nous devant le Tout Autre, le Créateur de toutes choses, le Père aimant?

Sortons de ce comportement de consommateur. La prière est essentiellement Adoration et louange du Tout Autre, Reconnaissance de ses bienfaits.

«Si vous qui êtes mauvais vous savez donner de bonnes choses (agatha) à vos enfants, combien plus votre Père qui est au ciel donnera l'Esprit Saint à ceux qui le lui demandent!» Luc 11, 13.

Nous sommes alors exaucés sur un plan supérieur, un peu comme Saül qui cherchait ses ânesses et qui reçut la couronne royale. Le Saint Esprit c'est le Don par excellence, celui vers qui tend toute attente. Il est la Promesse du Père, mais en lui est contenu tout ce que l'homme peut désirer, tout ce dont l'homme a besoin. En recevant l'Esprit Saint, l'homme est comblé car il entre dans le grand dessein de Dieu, il accomplit sa vocation au bonheur.

Après les carnivals et les brandons, nous sommes entrés en Carême: Temps de prière (relation avec Dieu, Dimension verticale), temps de partage / aumône (relation avec nos semblables, dimension horizontale) et temps de jeûne, temps de l'expérience personnelle sur soi-même.

Puisse ce carême, dans une prière fervente et persévérante, nous soit fructueux!

A. Kamalebo Leonardo



**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Karine C
Samedi 25 février 2023 à 20h30

Karine C
One woman show

**POURQUOI LES FILLES
NE S'ÉPILENT
JAMAIS
LE 1^{ER} SOIR**
écrit par Karine C



Samedi 25 février 2023 à 20h30 – Karine C

«Pourquoi les femmes ne s'épilent jamais le premier soir».

Une soirée à ne pas manquer! La réservation est conseillée car la location marche très fort.... mais le soir même et avec le sourire, on vous trouvera toujours une place!

Karine C. nous livre l'histoire d'une trentenaire célibataire, mariée, divorcée, re-célibataire, remariée et à nouveau divorcée. Elle nous invite à une réunion de copines. Si les filles s'y reconnaissent, ce spectacle offre surtout l'occasion aux garçons d'assister aux types de soirées auxquelles ils ne sont jamais conviés.

Spectacle suivant: **Samedi 4 mars 2023 - Port-Danube**

Sur des textes de Nicolas Bouvier, Hugo, Nerval ou Gogol, lus par Robert Bouvier et évoquant la grande mosaïque de peuples le long du Danube, le pianiste Vadim Sher et le violoniste Dimitri Artemenko interprètent avec une rare virtuosité les musiques populaires balkaniques, dans des compositions de Béla Bartók, Fritz Kreisler ou Johannes Brahms. Ce récital envoûtant a déjà conquis un large public en Ukraine comme à Paris. Et pourquoi pas à La Neuveville....

Le comité du CTRR



**CAFE THEATRE
LA TOUR
DE RIVE
LA NEUVEVILLE**

Café-Théâtre de la Tour de Rive
Port-Danube avec Robert Bouvier
Samedi 4 mars 2023 à 20h30





Et si vous sécurisiez votre FUTUR ?

**DES APPARTEMENTS PROTÉGÉS
ENTIÈREMENT NEUFS AU CŒUR
DU VILLAGE DE SAINT-BLAISE**

- Avec des services à la carte
- Pour garder votre autonomie sans rester seul et en toute sécurité
- Pour simplifier votre quotidien et apprécier un nouveau confort



ENTRE-DEUX-LACS



Journée mondiale de prière

Journée Mondiale de Prière
Célébration œcuménique
à la Chapelle des Dix-Mille Martyrs
Le Landeron, vendredi 3 mars 2023 à 19 h. 30

TAÏWAN

J'ai entendu parler de votre foi.
Lettre de Paul aux Ephésiens
1: v. 15-16

Aimer - Parler - Prier - Ecouter - Entendre - Reconnaître - Rencontrer
Remercier - Avancer - Se réjouir - Découvrir - Persévérer

toutes les dénominations chrétiennes prêtes à travailler ensemble de manière œcuménique. Depuis 1927, la Journée mondiale de prière des femmes, organisation internationale, est célébrée en Suisse comme dans le monde, le premier vendredi de mars. Ce sont des femmes, issues d'un mouvement aux nombreuses traditions chrétiennes, qui nous invitent à célébrer une journée de prière commune. Cette année ce sont les femmes de Taïwan qui ont rédigé la liturgie de la JMP. Taïwan, île connue sous le nom de Formose « la belle », ainsi baptisée par les navigateurs portugais au 16^e siècle est située à 180 km au large de la Chine, entre le Japon et les Philippines. L'île compte 23 millions de personnes, dont plus de deux millions dans la capitale ultramoderne, Taïpeh. Sur l'île se côtoient une grande majorité de descendants d'immigrés chinois et plus d'une douzaine de peuples indigènes avec leur propre langues. Introduit au XVII^e siècle avec la colonisation néerlandaise et espagnole, le christianisme, représente 6,5 % de la population et constitue une religion minoritaire aux côtés du bouddhisme, du taoïsme et d'autres religions. L'île de Taïwan occupe une place de choix dans le classement mondial en matière de diversité religieuse et de liberté de culte. Bien que Taïwan se considère aujourd'hui comme un État souverain, elle demeure néanmoins une province sous contrôle de la Chine.

La Journée mondiale de prière 2023 a été préparée dans des conditions difficiles en raison de la pandémie. S'appuyant sur le thème « **J'ai entendu parler de votre foi** » tiré de la lettre de Paul à l'Eglise d'Ephèse (Eph 1,15), les femmes du comité taïwanais de la JMP ont réfléchi à la manière dont cette foi est vécue dans leur quotidien et devient visible pour les autres. Leurs « récits de foi » révèlent l'engagement désintéressé de nombreuses femmes pour leurs familles, pour les femmes socialement défavorisées, pour les personnes vulnérables et aussi pour l'environnement. Elles s'activent sur divers projets d'entraide, la collecte de la JMP leur vient en aide comme à d'autres femmes dans le monde entier. Au terme de la célébration en la Chapelle des Dix-Mille Martyrs, une collation dégustation avec des produits très tendance à Taïwan sera offerte aux participants. Sur l'image: la jeune artiste Hui-Wen Hsiao exprime sa propre foi chrétienne. Un fond sombre, un avenir incertain, des orchidées papillons rouges, fierté de Taïwan. Deux animaux, le faisan mikado et la spatule à tête noire, espèces menacées d'extinction, symbolisent la confiance et la persévérance dans les temps difficiles. Le regard vers la lumière cherche le salut du Christ, les femmes prient en silence.

GC

Célébration œcuménique, à la Chapelle des Dix-Mille Martyrs, Le Landeron, vendredi 3 mars 2023, à 19h30.

Dans le cadre de la Journée mondiale de prière, on ne parle pas seulement d'œcuménisme, on le vit dans le vrai sens du terme. Sur le plan national, le contact est recherché avec

CRESSIER

Il arrive le camp de cirque Vijoli!



Vijoli, un nom que tous ceux qui l'ont vu retiennent à coup sûr! Son passage à Cressier est attendu avec impatience par les enfants inscrits à la semaine de cirque.

Les crocus et jonquilles ne sont pas les seuls à annoncer le printemps! Il y a aussi Vijoli le fidèle animateur du camp de cirque, sa présence est un cadeau pour les enfants lors des vacances de Pâques!

Programme de la semaine du 17 au 21 avril 2023, de 9h00 à 16h00, salle de gymnastique du Collège de Cressier, pour les enfants du village et des environs.

Horaire en sus et facultatif: 16h00-17h30, approfondissement d'une discipline, tous les jours, fin vendredi, (prix inscription majoré).

Age requis Dès 7 ans révolus
Disciplines: Echasses, équilibre, clowneries, jongleries, etc.

Tenue De gymnastique, training (jupe interdite), basquettes (pas de semelles noires) + genouillères

Repas Les élèves prennent un pique-nique + divers petits encas pour les pauses et surtout de la boisson en suffisance.

Baby cikus Mardi & jeudi, 14h00-16h00 - les moins de 7 ans pourront venir découvrir les joies du cirque, prix 10 francs

Assurance Chaque participant doit être assuré (RC privé)

Parrainage Tout participant qui parraine un-e camarade bénéficiera d'une réduction de 10 francs par inscription.

Prix Pour la période de 9h00 à 16h00: 190 francs. Dès le 2^e enfant de la famille réduction de 20 francs.

Délai De suite, et de préférence jusqu'au 1^{er} mars.

Contacts info@vijoli.ch ou 078 622 14 22.

Anciens et nouveaux élèves seront les bienvenus. Le bonhomme au nez rouge et lunettes rondes les attend et leur promet une semaine exceptionnelle et pleine de bonheur!

PS: Camp de cirque aussi à Lignières, Collège de la Gouvernière, du 11 au 14 avril 2023 de 9h00-16h00

GC

ENTRE-DEUX-LACS

Carême et le premier commandement

La première parole que Dieu a donnée à Moïse sur le Mont Sinaï, sonne un peu sévèrement «Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face». A première vue elle semble limiter notre liberté, car elle nous demande de choisir. Et choisir est difficile face aux offres qui nous sont présentées chaque jour. Choisir c'est se limiter. Est-ce que cela n'est pas trop contraignant? On peut décider de ne pas choisir pour préserver une soi-disant liberté, mais il y a un prix à payer. Le prix c'est de se disperser, de donner à notre vie un aspect incohérent, toujours en train de courir à gauche et à droite pour profiter au maximum de ce qui nous est offert. Ne pas choisir c'est aussi ne pas approfondir, comme commencer dix livres à la fois sans jamais en lire un jusqu'au but. C'est l'enjeu du premier commandement: se centrer sur Dieu et se limiter pour se donner une unité et une profondeur. C'est ce que se propose la vie chrétienne. Mais choisir et s'en tenir à ses choix n'est pas facile, surtout quand les offres abondent. C'est pour cela que les premiers chrétiens se sont donnés un moment de l'année, bien défini dans le temps, ou concentrer ses efforts et prêter particulièrement attention à cet aspect.

Le carême est souvent présenté comme un moment de jeûne, un moment de renoncement, mais le but poursuivi n'est pas de se priver ou de faire pénitence. Le carême a été institué pour nous offrir la possibilité de faire cette expérience de l'unité et de la profondeur. Carême n'est pas le moment où les chrétiens renoncent aux joies de la vie, carême est le moment où ils savourent la vie et en pénètrent le mystère.

Raoul Pagnamenta, pasteur

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 24 février

19h30 soirée de louange au temple de St-Blaise.

Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Les jeunes du BUZZ vous invitent à la soirée de louange le vendredi 24 février. Elle se veut intergénérationnelle et ils espèrent vous voir nombreux les rejoindre au temple de St-Blaise dès 19h30.

Journée mondiale de Prière – célébration œcuménique – vendredi 3 mars à 19h30 à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs du Landeron.

Sur le thème «J'ai entendu parler de votre foi» tiré de la lettre de Paul aux Ephésiens (Eph 1.15-16), les femmes du comité taiwanais ont préparé la liturgie cette année.

Semaine de Jeûne «Silence et reconnaissance» - Du lundi 6 mars au vendredi 10 mars, rencontres œcuméniques chaque soir de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive, rue de la Rebatte 11. Contactez la pasteur Delphine Collaud pour en savoir plus et pour vous inscrire au 079 312 52 43.

- Partage sur la journée et sur le thème retenu pour la semaine
- Partage également de nos biens avec une offrande pour un projet de la campagne de Carême

Dimanche 12 mars – Soupe de Carême œcuménique au chalet St-Martin, après le culte à Cressier.

Parcours Alphavie – de mars à juin (les mercredis de 19h – 21h45) au centre paroissial réformé de Cressier – **soirée découverte avec repas le mercredi 15 mars** à 19h. S'inscrire auprès du pasteur Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Qui est Jésus? quel est le sens de la vie? pourquoi et comment lire la bible? etc., explorons ensemble les questions existentielles à la lumière de la foi chrétienne. Bienvenue à chacun!

Souper-Ciné - réservez déjà la date du **vendredi 17 mars** pour le film «Le Chocolat» au Centre paroissial de Cressier. Inscription jusqu'au 13 mars auprès de Marie-Claire Baer, 032 757 17 47 ou baer@net2000.ch Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch et flyers dans les lieux de cultes

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 26 février

10h00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Garderie et Bee Happy au foyer (début au temple pour Bee Happy). La Ruhe: infos sur le site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 26 février

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial réformé de Cressier.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important. Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

SOIRÉE LOUANGE

24 FÉVRIER 2023

OUVERTURE DES PORTES À 19H30 AU TEMPLE DE SAINT-BLAISE

BUZZ for Jesus

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 24 février

09h00 Messe à Saint-Blaise
18h30 Rencontre des confirmands adultes à Saint-Blaise

Samedi 25 février

16h30 Rencontre des catéchumènes des cantons de Neuchâtel et Fribourg avec l'évêque à Saint-Blaise
18h30 Messe à Saint-Blaise avec l'évêque. Appel décisif pour les catéchumènes des cantons de Neuchâtel et Fribourg

Dimanche 26 février

09h00 Messe à Saint-Blaise
10h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 28 février

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat
09h00 Messe à Saint-Blaise
19h00 Réunion du Conseil de Paroisse à Saint-Blaise

Mercredi 1^{er} mars

10h30 Messe pour le Canton de Neuchâtel à Saint-Blaise

Jeudi 2 mars

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 3 mars

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 4 mars

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 5 mars

10h30 Messe à Saint-Blaise
10h30 Catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harnos (les parents vont à la messe et les enfants viennent dans la salle sous l'église)
Semaine de Jeûne du lundi 6 au dimanche 12 mars 2023 sur le thème «Silence et reconnaissance»
Rencontre du 6 au 10 mars de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive rue de la Rebatte 11.
Soupe de Carême œcuménique le dimanche 12 mars au chalet St-Martin aux alentours de midi. Bienvenue à chacun!

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse d'Hauterive

Samedi 4 mars

09h00 Messe à Hauterive

Dimanche 5 mars

09h00 Messe à Hauterive

Paroisse de Neuchâtel

Vendredi 24 février

16h00 Célébration œcuménique «Ensemble pour le paix» à la Basilique Notre-Dame à Neuchâtel (Eglise Rouge)

Dimanche 5 mars

18h00 Messe des jeunes à la Basilique Notre-Dame à Neuchâtel (Eglise Rouge)

Paroisse du Landeron

Vendredi 3 mars

19h30 Célébration œcuménique à la Chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron

Samedi 4 mars

11h30 Baptême à la Chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 26 février

10h00 Messe animée par l'équipe liturgique

Mardi 28 février

11h15 Messe au Foyer

Mercredi 1^{er} mars

10h00 Célébration de la Parole au home St-Joseph

Jeudi 2 mars

11h15 Messe au Foyer

Samedi 4 mars

17h00 Messe à Cornaux

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 24 février

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 25 février

17h00 Messe animée par l'équipe liturgique à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Vendredi 3 mars

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

19h30 Journée Mondiale de Prière à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron

Samedi 4 mars

10h30 Baptême de Marvin Supersaxo à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 5 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

SAINT-BLAISE

A l'auditoire de Vigner

Les Libéraux-Radicaux neuchâtelois choisiront leurs candidats et candidates aux élections fédérales d'octobre 2023

Le Parti libéral-radical neuchâtelois PLRN a choisi de désigner ses candidats et candidates, samedi matin 11 mars prochain, à Saint-Blaise, pour les élections au Conseil des Etats et au Conseil national.

Rappelons que le Canton de Neuchâtel dispose de deux sièges au Conseil des Etats et de quatre sièges au Conseil national. Il occupe actuellement un siège au Conseil des Etats détenu par Philippe Bauer et un siège au Conseil national, par Damien Cottier.

Pour cette élection primaire, un candidat et une candidate se présentent à l'élection au Conseil des Etats: le sortant Philippe Bauer et Pascale Leutwiler, députée au Grand Conseil et conseillère générale à Cornaux.

Pour le Conseil national, Damien Cottier d'Hauterive, se représente. Sont aussi candidats et candidates. Caroline Juillerat, Alexis Maire, Sébastien Marti, député au Grand Conseil, de Saint-Blaise, Thierry Pittet et Armelle von Allmen ainsi que quatre Jeunes Libéraux-Radicaux Gaëtan Dubois, Charlotte Grosjean, Camille Hostettler et Anna Laura Ludwig.

Les membres du PLRN seront appelés à départager ces candidats et candidates pour constituer les listes de leur parti aux prochaines élections fédérales.

CZ

LE LANDERON

Deux magnifiques camps de ski sous le soleil et dans la bonne humeur



Deux camps de ski, organisés par le Conseil d'Événements scolaire communal (CESC) pour les élèves du cycle 2 ont pu se dérouler la dernière semaine de janvier et la première semaine de février, pour la première fois à Morgins (nouveau chalet et domaine skiable).

Répartis en deux camps d'une semaine (équipes de cuisine comprises), ce sont 68 élèves et 21 accompagnants qui ont ainsi pu profiter de la première semaine et 78 élèves et 26 accompagnants en deuxième semaine.

Le lundi matin, les élèves se retrouvaient dans la cour du collège primaire pour prendre leur car sous le regard parfois quelque peu inquiet de leurs parents. Matériel et bagages dans le véhicule, c'étaient au tour des enfants de s'installer confortablement et de partir en direction de Morgins.

Arrivés sur place, il s'agissait de découvrir ce nouveau lieu, de s'installer dans sa chambre avant de découvrir le nouveau domaine skiable. Un soleil radieux, de la neige et de la bonne humeur ont permis de profiter au maximum de l'environnement ainsi que du confort du chalet. Pour couronner le tout, tous les participants ont été particulièrement gâtés par l'équipe de cuisine qui a apporté un plus réconfortant et délicieux à ce séjour.

Bien entendu, hormis le plaisir de la glisse, chaque soirée était animée, tel que par une soirée casino le lundi et une soirée film le mardi.

Le mercredi après-midi de repos avec différentes activités notamment le plaisir du patinage, la promenade en raquettes à neige, la présentation du carillon du village par son responsable, les ateliers pâtisserie, masepain, vernissage des ongles et tatouages éphémères, jeux de société. Pour la soirée, «énigme chasse au moniteur» à l'intérieur et à l'extérieur du chalet.

Jeudi, course de ski l'après-midi et l'incontournable «Boum» le soir sous le thème «Chic et choc».

Deux magnifiques semaines de glisse et de plaisir d'une vie en commun. Hormis quelques élèves malades et quelques petits bobos, il n'y a heureusement pas eu d'accident sérieux à déplorer.

Un grand merci au CESC, aux enseignants, aux équipes de cuisine et à tous les accompagnants de prendre le temps de participer à ces camps qui laisseront de bien beaux souvenirs aux enfants. Une chance pour Le Landeron.

CP



LA TÈNE

La Gymn-dames de Marin vous propose d'entretenir votre corps en cultivant l'amitié



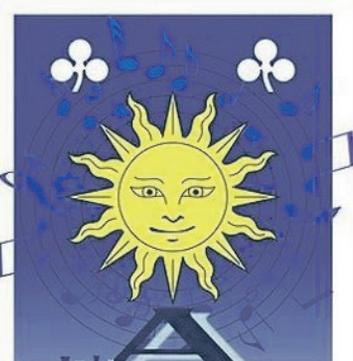
Savez-vous que tous les lundis, sur le coup des 20 heures 15, la halle de gymnastique du collège de Marin se voit envahir pacifiquement par une vingtaine de femme gymnastes qui, sous la houlette de Fausta Cuendet, entretiennent leur physique pour effacer les quelques inconvénients que causent une vie trop sédentaire et partagent un moment convivial avec les autres participantes.

Fausta Cuendet dirige ces dames depuis quelques décennies et toujours avec la même envie et le même enthousiasme. Le programme qu'elle concocte chaque semaine est varié et accessible à tous les âges. Il n'est pas rare que ce groupe dynamique et sympathique, s'évade des quatre murs de la halle de gymnastique pour arpenter les beaux coins de notre région. Ces dames aiment aussi s'essayer à d'autres sports (on les a surprises à s'initier à la pétanque). Des sorties culturelles et gastronomiques permettent encore de fortifier le lien d'amitié qui les unit.

Alors si vous êtes tentée par cette activité sportive, vous pouvez les rejoindre le lundi soir à 20 heures 15 à la halle de gymnastique. Pour moins de 3 francs par semaine (la cotisation est de 140 francs par année) vous prendrez soin de votre santé physique et vous pourrez partager de bons moments avec les membres qui vous accueilleront les bras grands ouverts.

DJ

...à Cornaux,



**LE TELIER
"CHANTE-SOLEIL"**

COURS D'ARTS VISUELS
Peinture, dessin toutes techniques, tous âges
Coaching Concours, TM...

076-377-94-84
Chalet « La Fannaz »
Chemin des Martinettes 1
2087 Cornaux

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES

POUR LE SECOND SEMESTRE ...

N'hésitez pas à vous renseigner pour une visite ou un essai...

...qui n'engagent à rien !

COURS AVEC LAETTIA
LE LUNDI APRÈS-MIDI.
AVEC ISABELLE,
DU MERCREDI AU VENDREDI.

[HTTPS://WWW.TROUVER-UN-COURS.CH](https://www.trouver-un-cours.ch)

[HTTPS://WWW.SUPERPROF.EVALUATIONS/REFERENCES](https://www.superprof.evaluations/references)

Kia Ceed



KIA
Movement that inspires

dès CHF 23 350.-

Garage - Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 | Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHF 34 750.-*, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incl.), 6,0 l/100 km, 138 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique C.
Kia Ceed 1.0 T-GDi man. CHF 23 350.-, 6,4 l/100 km, 145 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D.
* Prime de CHF 2 000.- déjà déduite.
Offre valable jusqu'au 28.02.2023 ou dans la limite des stocks disponibles.
** Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



CORNAUX

Accueil des nouveaux habitants



Lundi 20 février 2023, le Conseil Communal a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une petite réception à l'espace Ta'tou. Plus de quarante personnes avaient répondu positivement à l'invitation des autorités politiques du village.

C'est tout d'abord Isabelle Weber, en sa qualité de présidente du Conseil Communal qui a salué l'assemblée. Après avoir souhaité la bienvenue à chacun, elle a présenté la commune et ses atouts. Elle a relevé que l'ambiance y était agréable et que les habitants étaient solidaires. Attaché à son patrimoine

mais résolument tourné vers l'avenir, Cornaux est un village où il fait bon vivre. Les habitants se connaissent, on y trouve places de jeux, commerces et restaurants, dans un joli cadre viticole. Elle a encouragé les personnes présentes à ne pas hésiter à prendre contact avec les différentes sociétés locales et associations. Enfin, elle a aussi rappelé que Cornaux disposait d'une filière 100% bilingue (PRIMA) pour tous les élèves, ce qui est un atout non négligeable pour la commune! La présidente a ensuite laissé la parole à ses collègues du législatif: Claudine Salzmänn, Mario

Clottu, Lina Veliz, (Jean-Maurice Cantin étant absent pour cause de vacances) ainsi que l'administrateur communal: Claude Rochetti.

La parole a ensuite été donnée aux nouveaux habitants de la commune qui se sont prêtés au jeu des présentations avec le sourire et dans une ambiance décontractée!

Qu'ils soient étudiants, retraités, en couple, célibataires ou en famille, tous ont relevé que ce qui les avait attirés particulièrement à Cornaux, c'était le calme et l'ambiance villageoise. En effet, nombreux sont ceux qui ont quitté une ville pour venir s'établir dans le petit village de Cornaux. La proximité avec le lieu de travail a souvent été évoquée également. Pour certains, Cornaux est un retour aux sources, pour d'autres un heureux hasard ou une jolie découverte. Mais, qu'ils aient quitté l'Égypte, les îles Canaries, l'Ukraine, la France, La Chaux-de-Fonds, Colombier ou encore la Broye fribourgeoise, ils sont tous unanimes sur le fait qu'ils se plaisent déjà beaucoup dans leur nouvelle commune!

Après ce joli tour de table, la population a été invitée à poser des questions aux autorités politiques. Puis les discussions se sont prolongées autour d'un apéritif joliment garni et d'un verre de vin d'une cave locale. Enfin, chacun est reparti avec une petite attention de la part de la commune!

IN

LE LANDERON

La tradition du carnaval des écoles enfantines sous un beau soleil

En ce mardi gras, les classes des écoles enfantines de La Garenne et du Trèfle à Quatre se réunissaient en un cortège festif pour perpétuer cette tradition très appréciée et attendue.

Costumés en bonhommes fluo, pingouins, lego et magiciens/fées, tous ces petiots attendaient avec impatience de pouvoir enfin défiler avec fierté devant un public attentif.

A 9h30, le célèbre tambour-major Christian Frochaux en tête, le cortège pouvait démarrer avec les quelques quatre-vingts enfants et de leurs enseignantes. Remontant la première moitié de l'Allée du Sept-centième, le cortège passait dans la cour du C2T pour se faire admirer par les plus grands. Retour ensuite le long de cette fameuse allée sous le regard des parents, grands-parents et amis qui ne cachaient pas leur admiration devant ce beau spectacle. Les élèves du collège primaire présents dans la cour se rappelaient qu'ils avaient eux aussi défilé à cette occasion et l'on entendait quelques-uns rappeler qu'ils étaient, à leur époque, déguisés en petites abeilles ou autre.

Le parcours sécurisé par les agents de sécurité publique (ASP) et la police cantonale, le cortège pouvait poursuivre son chemin pour arriver finalement dans la Vieille Ville. Une petite chanson «Le Carnaval m'emballe!» interprétée en chœur ravissaient tous les spectateurs mettant ainsi un terme au défilé. Il était temps ensuite de boire un bon thé chaud offert par l'Escarbot et se restaurer avec un pain choc également offert par la Boulangerie Conrad avant de rentrer à la maison. Cette belle tradition perdure depuis des années grâce à l'engagement

des enseignantes qui imaginent et réalisent avec les élèves toute une palette de déguisement toujours différents.

Un grand merci à toutes ces enseignantes pour leur imagination et leur engagement, à Christian Frochaux, fidèle tambour-major depuis des années, à la boulangerie Conrad et à l'Escarbot pour les dix heures, aux ASP et à la police cantonale qui, par leur présence, ont permis aux enfants de défiler en toute sécurité.

Une matinée très festive qui laissera certainement longtemps de beaux souvenirs à tous ces enfants.

CP



LA TÈNE

Actions pour le climat



Solaire photovoltaïque

Sous nos latitudes, l'énergie solaire est abondante. Et particulièrement l'année passée avec un été caniculaire exceptionnellement chaud et ensoleillé. Si l'on regarde les valeurs d'ensoleillement de ces quarante dernières années sur le Littoral neuchâtelois, on constate que chaque

m² de territoire reçoit en moyenne 1'200 kWh d'énergie en une année! C'est beaucoup! L'équivalent d'un baril de pétrole d'une contenance de 159 litres, mais sans les redoutables émissions de CO₂.

On peut estimer que le territoire de la commune de La Tène, qui s'étend sur 540 hectares, reçoit chaque année, et gratuitement, une quantité d'énergie gigantesque: 6.5 milliards de kWh. C'est très exactement 30 fois l'énergie consommée annuellement sur le territoire communal. Tout compris! L'énergie de chauffage, l'électricité, les carburants! Les ménages, les industries, les services.

Il faut toutefois relever que si cette quantité d'énergie est considérable, la structure de sa disponibilité au cours de l'année n'est pas optimale. En effet, le soleil est particulièrement généreux en période estivale: 75% de son flux annuel nous arrose entre avril et septembre alors que nos besoins énergétiques sont réduits, voire quasi nuls pour le chauffage. C'est la raison pour laquelle le solaire thermique qui chauffe de l'eau est inadapté dans nos régions pour couvrir les besoins de chauffage. On l'utilisera quasi exclusivement pour produire l'eau chaude sanitaire tout au long de l'année.

Pas étonnant dans ces conditions que le solaire photovoltaïque, qui produit directement de l'électricité, ait connu un développement fulgurant ces dernières années. Les surplus de production en période estivale sont tout simplement réinjectés dans le réseau public et consommés localement. Les performances de cette technologie ont progressé rapidement alors que les coûts baissaient très sensiblement. Les aides financières sous la forme de subventions de la part de la Confédération et de réductions fiscales au niveau cantonal ont encore accéléré le phénomène.

Signalons quelques ordres de grandeur concernant le dimensionnement d'une telle installation. Dans un bâtiment d'habitation:

- 15 m² de panneaux permettent de couvrir les besoins d'électricité d'un ménage (3'000 kWh/an pour l'éclairage, la cuisson, le froid, l'électroménager, ...)
- 15 m² supplémentaires permettent de fournir l'électricité nécessaire à une pompe à chaleur pour chauffer une maison bien isolée
- une dernière tranche de 10 m² est suffisante pour alimenter une voiture électrique qui couvre 10'000 km par année.

La commune de La Tène souhaite promouvoir cette forme d'énergie locale décentralisée et la voir se développer à l'avenir. Et elle montre l'exemple. Le collège des Tertres a récemment été équipé de 330 m² de cellules photovoltaïques qui produiront deux fois plus d'électricité que le collège n'en consommera chaque année. Et d'autres projets ont été identifiés par l'administration communale sur ses propres bâtiments, projets qui seront réalisés ces prochaines années.

La Tène, le 21 février 2023

Conseil communal



Exemple d'installation solaire photovoltaïque parfaitement intégrée sur un bâtiment protégé

HOLYS
CENTRE DE
PRÉVENTION
ET DE SANTÉ

**CENTRE
HOLYS**

SOINS
MOUVEMENT
NUTRITION & ENVIRONNEMENT

Rue des Bourguillards 7, 2072 St-Blaise
contact@centre-holys.ch
032 544 67 63
www.centre-holys.ch

Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive

ADL
PUBLICITÉ

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH



MEMENTO DE MARS

LA TÈNE

11.03 **OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTÈNE,**
DE 10H A 12H

LIGNIÈRES

18.03 **CARNAVAL DE LIGNIÈRES, VENEZ BRÛLER LE BONHOMME**
HIVER. DÉPART DU CORTÈGE À 18H00
DE LA GOUVERNIÈRE JUSQU'AU TERRAIN DE FOOT.
ORGANISÉ PAR LA SDL.

LA NEUVEVILLE



Soirée jeux de société



Vendredi 10 mars 2023, 19h-23h
Centre des Épancheurs, La
Neuveville

Dès 14 ans, entrée libre (collecte)
Inscription: 079 891 75 65 ou ludo-
theque@neuveville.ch

Au programme: une ambiance
conviviale, des jeux de société
pour tous les goûts, une chouette
équipe pour vous les expliquer,
des boissons locales et des pâtis-
series maison. Vous pourrez dé-
couvrir à cette occasion quelques

nouveautés que nous aurons rapportées du Festival International des
Jeux de Cannes.

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville
Mardi 16h-18h / Jeudi 2, 16 & 30 mars 17h30-18h30 /
Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33
ludotheque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

CRESSIER

Soirée poésie au Caveau du Château

La mise en scène de la poésie au Caveau du Château de Cressier aura
précisément lieu le vendredi 3 mars à 20h et samedi 4 mars à 18h.

A cette occasion Pier Paolo Corciulo présentera son nouvel ouvrage
«Entre-peaux» sorti des Editions des Sables, et parlera du sujet qui
l'anime, la poésie en général, ses poètes préférés, tout en y amenant
de la légèreté et du rire.

Avis aux amateurs de poésie, de prose, d'écriture!

GC

HAUTERIVE

Galerie 2016

Une exposition au fusain



A l'occasion de l'exposition «Séries» d'Alain Jaquet, la Galerie 2016
a le plaisir d'exposer ses œuvres et d'accueillir le public, rue de la
Rebatte 2, à Hauterive. Une découverte à ne pas manquer.

Le samedi 18 février dernier a marqué le début de l'ouverture, pour
5 semaines, de la nouvelle exposition d'Alain Jaquet, artiste prolifique
neuchâtelois. Cet enseignant né au milieu des années 50, a su concilier
son activité professionnelle à celle d'artiste depuis les années 1980.
Habitué à explorer diverses techniques artistiques, telles que la pein-
ture, la gravure ou le dessin, Alain Jaquet a choisi le fusain pour sa
collection «séries». Les expositions récentes d'Alain Jaquet ont été:
«Terre à terre» 2021, «40 ans de soleil» 2020, et «PAYSAGES» 2019.

Jouant non pas avec les couleurs mais avec les traits et les courbes,
Alain Jaquet emmène le public en voyage au travers de différents es-
paces, flirtant entre abstraction et figuration.

Les toiles exposées ne manqueront pas d'attiser la curiosité du spec-
tateur sur la nature du sujet, se perdant d'un tableau à l'autre, en sui-
vant les traits de fusain de l'artiste. Brouillant les pistes, Alain Jaquet
emmène la perception du monde visible à celui d'un monde intérieur,
propre à celui du spectateur, créant un lieu ne demandant qu'à être
exploré!

Passant simultanément de l'ordre au chaos, différentes formes y sur-
gissent: branches jetées, feuilles, monticules ou encore enchevêtre-
ment végétal, libre cours est laissé à la perception et dira-t-on, à la
philosophie.

Une exposition à venir découvrir dès à présent à la Galerie 2016, du
mercredi au dimanche, de 14h00 à 18h00, jusqu'au dimanche 26 mars
2023. Une performance contrebasse et voix de Jacques Siron, est
organisée dimanche 12 mars, à 16h30, suivie d'un apéritif.

Renseignements: Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2, 2068 Hauterive,
Philippe Du Pasquier (Galeriste)

N° tél: +41 32 753 30 33 – Email: info@galerie2016.ch

MHD

TRAVAUX DE PEINTURE

peintre qualifié , intérieur/extérieur
(échafaudage à disposition), marmoran, volets,
pose de lames (laminat)
078 660 03 41

ENTRE-DEUX-LACS

Premier bateau à l'horaire de la saison 2023 sur les Trois-Lacs Le « Chasseral » a parcouru la Thielle et la Broye



Signe avant-coureur de la prochaine saison sur les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat, la BSG, société de navigation sur le lac de Bienne, a ouvert, dimanche 19 février passé, le temps des balades sur nos lacs et canaux.

En effet, chaque dimanche, du 19 février au 2 avril 2023, la BSG met en service un bateau sur la ligne Bienne – La Tène – Morat. Il quitte Bienne à 9 h. 45 et y revient à 17 h. 30. Il fait escale à deux débarcadères de notre région: ceux du Landeron et de La Tène. A partir du 7 avril (Vendredi Saint), il devient quotidien et il passe à Neuchâtel à son retour de Morat pour Bienne.

Benjamin Gross Payot, du Landeron, a photographié, dimanche matin 19 février, le bateau « Chasseral », rarement affecté à cette course, sur le canal de la Thielle en amont du pont de St-Jean.

CZ

PISCINE DU LANDERON

SAISON 2023 et SUIVANTES

CHERCHE

1 CAISSIERE à TEMPS PARTIEL

Du 13 mai au 10 septembre 2023

Renseignements : 079 644 00 85

Envois de vos documents

Par courriel: yfr@bluewin.ch ou

Fondation de la Piscine

Case postale 123

2525 le Landeron

PROGRAMME APEH 2023

Devenir membre: www.apeh.ch/rejoindre-l-association

Renseignements et inscriptions pour pédibus et devoirs accompagnés: www.apeh.ch

PEDIBUS



Si vous n'avez pas le temps de faire tous les trajets 2 ou 4 fois par jour et que vous voulez éviter la voiture, le Pédibus est la solution. Un tournus entre les parents est organisé. Dès août 2023, les classes de 3ème à 6ème année seront au centre sportif. Un pédibus peut être organisé, merci de nous contacter en cas d'intérêt. Merci également de vous inscrire pour le Pédibus pour les Jardillats.

DEVOIRS ACCOMPAGNES

Lundi de 15h25 à 16h40 et/ou mardi de 15h25 à 16h40 (minimum 3 enfants).

Avec le soutien de la commune, nous proposons de surveiller et d'accompagner votre enfant à faire ses devoirs.

Pour 1x/semaine: 100 CHF pour le 1er enfant / 80 CHF pour le 2ème enfant.

Pour 2x/semaine: 180 CHF pour le 1er enfant / 150 CHF pour le 2ème enfant.

Réduction de 20 CHF par semestre si vous êtes membre de l'APEH.



TATOUAGES DE PAILLETTES A LA FÊTE SCOLAIRE

La date sera communiquée ultérieurement

Merci d'avance aux parents qui nous aideront à faire les tatouages

ATELIER ET CORTEGE BONHOMME HIVER

ANNULÉ car besoin de 4 personnes au minimum qui rejoignent le comité

Retrouvez la vidéo du bonhomme hiver de l'année dernière avec le cortège en présence des Armourins sur: www.apeh.ch



ATELIER HALLOWEEN ET FÊTE D'HALLOWEEN

ANNULÉ car besoin de 4 personnes au minimum qui rejoignent le comité

Retrouvez les photos de cet événement de l'année dernière sur: www.apeh.ch



ATELIER COURONNE DE L'AVENT

ANNULÉ car besoin de 4 personnes au minimum qui rejoignent le comité

Retrouvez les photos de cet événement de l'année dernière sur: www.apeh.ch



Devenir membre: www.apeh.ch/rejoindre-l-association

L'APEH se dégage de toute responsabilité en cas d'accident ou de dégâts lors de ses activités.



PROGRAMME APEH 2023

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS



POUR MAINTENIR CES FESTIVITES:

ATELIER ET CORTEGE BONHOMME HIVER



A VOIR EN VIDEO SUR WWW.APEH.CH



ATELIER HALLOWEEN ET FÊTE D'HALLOWEEN



Suite au départ de plusieurs membres, notre comité ne comptera plus que 3 personnes dès août 2023. Nous avons besoin au minimum de 4 personnes qui rejoignent le comité pour nous aider à organiser ces événements et maintenir la survie de l'APEH.

REJOIGNEZ NOUS: <https://www.apeh.ch/rejoindre-l-association>





Nous avons besoin de vous!



L'Association pour le Développement de Cressier recherche des bénévoles et généreux donateurs pour contribuer et participer aux manifestations culturelles et festives de notre village.

- ➡ Devenez bénévole
- ➡ Soutenez-nous par un don : IBAN CH83 0900 0000 2000 3127 6
- ➡ Plus d'information sur www.cressier-adc.ch

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880



LIENHER

MENUISERIE ■ S.A.

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz



Savagnier

Accompagnement assisté par les chevaux



svequicoaching

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

1^{er} mars 2023

La Révolution neuchâteloise: nécessaire et exceptionnelle



ORDRE DU JOUR.

3 MARS 1848.

Soldats! Concitoyens!

La victoire est à nous; l'autorité fédérale va la sanctionner.

Toute manifestation nouvelle du régime déchu ne pourrait qu'attirer de terribles conséquences sur ses auteurs.

Vive la république!

Le président du gouvernement provisoire.

Mercredi prochain marquera le 175^e anniversaire de la Révolution neuchâteloise du 1^{er} mars 1848. Elle vaudra un jour férié cantonal. Au fil du temps, la mémoire de notre «révolution maison» s'étant un peu effritée, rappelons la nécessité et la caractéristique exceptionnelle d'une insurrection qui a nous a offert 175 ans de prospérité.

Une révolution nécessaire

En 1814, le Pays de Neuchâtel était devenu le 21^e canton suisse mais ce canton garda une particularité. Il conserva son statut de principauté dépendant du roi de Prusse, statut instauré en 1707.

La double fidélité à la Suisse et au roi de Prusse, (en fait à son gouvernement institué à Neuchâtel) allait inévitablement être l'objet de frictions, de malentendus et d'un grand malaise. Deux tentatives de coup d'Etat échouent en 1831.

Une révolution devenait **nécessaire** pour donner un destin suisse au Pays de Neuchâtel.

Une révolution exceptionnelle

L'année 1848 est celle des révolutions en Europe. Elles renversent des trônes et provoquent des bouleversements politiques. Non sans victimes. Au Locle, le 29 février 1848, l'insurrection éclate. Elle s'étend à La Chaux-de-Fonds. Fritz Courvoisier (1799-1854) prend la tête d'une milice forte de quelque 1'500 républicains bien décidés à prendre le pouvoir détenu par le gouvernement royaliste établi au château de Neuchâtel.

Le seul obstacle à franchir est la tempête de neige qui sévit, ce jour-là, sur le Vue-des-Alpes. A 18h30, la troupe entre au château sans trouver de résistance. le gouvernement royaliste l'ayant évacué. Fait exceptionnel, la révolution s'est déroulée sans effusion de sang, et même sans opposition.

Un gouvernement provisoire, présidé par l'avocat Alexis-Marie Piaget (1802-1870), est installé au château.

Il émet un avis affiché dans les villes et villages du canton annonçant qu'il remettra le pouvoir aux mains du peuple. Le gouvernement royaliste, pour faire respecter son autorité, appelle la Confédération suisse. Elle dépêche deux commissaires à Neuchâtel qui sont accueillis par Alexis-Marie Piaget. Il les reçoit par ces mots devenus historiques: «*La Royauté vous avait appelés à son secours. C'est la République qui vous reçoit.*». (Reproduction de l'ordre du jour émis le 3 mars 1848 par le président du gouvernement provisoire pour annoncer la reconnaissance de la révolution par la Confédération suisse-)

Le 5 mars 1848, dans une autre proclamation, le gouvernement provisoire annonce: «*Toutes les communes en bise du Vignoble sont venues faire leur adhésion à la République, Depuis le Landeron jusqu'à Neuchâtel.*»

Dans le numéro spécial de février 2023, le mensuel romand d'histoire et d'archéologie «*Passé Simple*», consacré à la Révolution neuchâteloise, récemment sorti de presse, l'historien Olivier Meuwly affirme: «*Le 1^{er} Mars 1848 fut une étape vers la Suisse moderne.*»

Claude Zweiacker